RÈGLEMENT

SUR LES MANŒUVRES

ET LES ÉVOLUTIONS

DES BATTERIES ATTELÉES.

STRASBOURG,
De l'impr. de F. G. LEVRAULT.

RÈGLEMENT

SUR LES MANOEUVRES

ET LES ÉVOLUTIONS

DES BATTERIES ATTELÉES.

APPROUVÉ PAR LE ROI LE 12 MARS 1836.

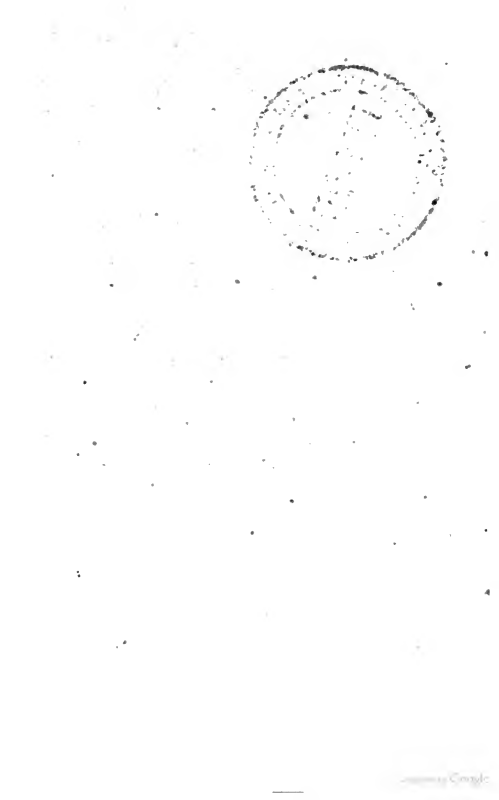


TITRE Ier.

Manœuvres d'une batterie attelée.

PARIS,

chez F. G. LEVRAULT, Éditeur de l'Annuaire milit.,
rue de la Harpe, n.° 81;
Et rue des Juifs, n.° 33, à STRASBOURG.
1837.



EXPOSÉ.

(*Extrait du registre des délibérations du comité de l'artillerie, séance du* 11 *Février* 1836.)

Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité de revoir le règlement sur les manœuvres de batteries attelées, provisoirement adopté en 1830, afin de le compléter en y introduisant les modifications dont l'expérience aurait fait sentir l'utilité, et de le rendre définitif.

Une commission composée de :

MM. le lieut.-gén. B.on Digeon, président,
le lieut.-gén. B.on Doguereau,
le chef d'escadron Pérignon,

vient de terminer le travail qu'elle avait été chargée de préparer dans ce but.

Après l'avoir examiné avec la plus grande attention, le comité a l'honneur de le présenter à M. le Ministre de la guerre pour qu'il veuille bien le soumettre à l'approbation du Roi.

Il se compose du texte, de planches au

nombre de 56, et d'un exposé, dont la commission a cru devoir le faire précéder, afin d'indiquer le plan qu'elle a adopté, les motifs qui l'ont déterminée dans le choix des principes sur lesquels repose son travail et l'application qu'elle en a faite.

VUES GÉNÉRALES.

Un matériel nouveau, suivi d'une organisation complète du corps, nécessitait des modifications et même des changements dans les manœuvres des troupes de l'artillerie. Ce besoin avait fait composer à la hâte, en 1830, une instruction provisoire sur les manœuvres d'une batterie attelée, à titre d'essai et pour appeler à ce sujet l'attention de MM. les officiers des régiments. Déjà des principes nouveaux étaient mis en pratique dans cette ébauche rapide, et le cadre signalait assez la nouvelle méthode et ses conséquences. MM. les officiers des régiments, répondant à l'appel qui leur était fait, ont envoyé des observations nombreuses résultant de travaux de commissions et fondées sur la pratique. Plusieurs officiers même ont fait personnellement des projets complets qui attestent une connaissance parfaite des manœuvres et une étude sérieuse et opiniâtre.

La commission a examiné tous ces travaux

avec le plus grand soin, elle les a comparés et médités dans toutes leurs parties. Elle s'en est servie pour composer un ensemble simple et le plus possible en rapport avec les observations présentées. Ce premier projet a été de plus mis en essai (pendant le cours de l'inspection générale de 1835) dans trois écoles, où il n'a donné lieu qu'à des observations de détail peu importantes.

Mais ces recherches sur les manœuvres d'une batterie attelée fussent restées incomplètes, si elles n'eussent pas été étendues jusqu'à l'étude et à la rédaction des évolutions de plusieurs batteries. La commission s'est donc livrée aussi à ce travail indispensable pour établir l'harmonie nécessaire entre deux parties qui ne doivent faire qu'un seul tout, et qui sont essentiellement dépendantes l'une de l'autre.

Deux titres principaux se présentent ainsi d'eux-mêmes, celui des manœuvres d'une batterie attelée et celui des évolutions de plusieurs batteries. La commission a pensé que ces deux titres suffisent, et qu'il n'y a pas lieu de les faire précéder d'une école de pièce et d'une école de section. Les exercices préparatoires semblent suffisamment assurés par l'instruction sur la conduite des voitures.

Ces deux titres sont réduits dans l'ensemble et dans les détails à ce que l'instruction et

le service exigent de plus simple. Leurs relations forcées, établies à l'avance, les présentent complétement coordonnés, de manière que le premier prépare le second, et que tous deux, resserrés autant que possible, ne laissent cependant ni incertitude, ni lacune réelle.

De cette disposition il est résulté, pour les manœuvres d'une batterie, une extension que l'on aurait peut-être pu restreindre un peu sans la nécessité de prévoir les évolutions. Mais déjà les exercices de batteries attelées vont en partie au delà des besoins réels de la guerre, et doivent être à cet égard considérés, à l'exemple de ce qui se passe dans l'infanterie et la cavalerie, comme l'étude d'une branche de service compliquée, qu'il est utile d'étendre au delà de ses applications ordinaires, afin que les circonstances les plus difficiles ne présentent rien d'inconnu, rien qui soit capable de surprendre ou d'entraîner à des fautes graves. Et cette mesure est d'autant plus utile dans ce genre de manœuvres, que les formations les moins compliquées et les plus fréquentes exigent des mouvements combinés, entrelacés, qui ressemblent un instant à la confusion, au désordre même, pour conduire néanmoins sans retard et sans hésitation à un résultat régulier et précis.

Quant à l'application des manœuvres et des



évolutions des batteries attelées, aux évolutions de ligne, c'est-à-dire aux manœuvres en grand de troupes d'armes différentes, la commission a pensé qu'il était inutile d'entreprendre de la prévoir. Chaque arme possède un code des manœuvres qui lui sont propres, et ne l'étend point aux mouvements généraux des troupes qui lui sont étrangères. Le moyen le plus sûr, le seul peut-être, pour un officier d'artillerie, de bien conduire sa batterie en pareil cas, est de connaître les manœuvres de l'infanterie et celles de la cavalerie, et de juger promptement le commandement de l'officier général, et la position qui en résulte pour l'artillerie. Pour porter les batteries au point qu'elles doivent occuper, la configuration du terrain à parcourir, la marche des troupes d'infanterie et de cavalerie en mouvement, font varier à chaque instant l'ordre de chaque batterie, sa direction, son allure même. Rien ne peut se préjuger à ce sujet.

Division du règlement.

Ces bases générales étant établies, il reste à présenter l'analyse successive des différentes parties du projet dont la commission a cru devoir régler la composition ainsi qu'il suit :

TITRE I.er MANŒUVRE D'UNE BATTERIE ATTELÉE.
II. ÉVOLUTIONS DE QUATRE BATTERIES ATTELÉES.

TITRE PREMIER.

Le titre I.er se divise en notions préliminaires et en cinq articles, suivis d'un appendice, savoir :

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

ART. I.er Déparquer, marcher en colonne, former le parc;

II. Passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, et réciproquement;

III. Marche en bataille;

IV. Formations en batterie;

V. Exécution des feux, changements de front en batterie, passages de défilés;

APPENDICE. Dispositions pour les parades et pour défiler.

La répartition et le classement de ces articles suppose forcément dans les premiers la connaissance de quelques mouvements qui ne sont expliqués que dans les suivants. La succession rigoureuse de ces mouvements est inutile dans une instruction qui n'est point élémentaire; elle ne pouvait s'établir qu'en dispersant des parties dont les relations indiquaient un ensemble et des groupes naturels. Le système adopté fait procéder autant que possible du simple au composé, mais en réu-

nissant néanmoins les manœuvres propres à chaque espèce d'ordre et à leur transformation. Toute autre disposition a paru moins simple sans conduire à aucun résultat utile.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Les notions préliminaires contiennent tous les principes dont il est essentiel de rendre compte ; car ils forment le caractère des nouvelles manœuvres de batterie attelée.

La batterie de manœuvre ne se décompose qu'en sections, chacune de deux pièces (suivies de leurs caissons). Les colonnes et les mouvements par pièce et par demi-batterie se trouvent ainsi rejetés à titre de manœuvres. Par pièce, la batterie a trop d'étendue, ses mouvements sont lents, ses formations embrassent trop d'espace. Par demi-batterie, un des chefs de section se trouve annulé, l'ordre en colonne avec distance disparait, ou il faut en admettre deux, celui avec distance, celui en colonne serrée, ce qui introduirait une complication inutile. Enfin, l'ordre en colonne par section devait en tout cas subsister, il suffit; la commission a pensé qu'il était convenable de l'adopter seul.

Chaque pièce et son caisson forment un seul système et sont maintenus sans cesse dans une relation déterminée. Ces deux voitures

ne se séparent que pour les formations en batterie, et toujours alors au commandement : En batterie. Dans toute autre circonstance, elles se prêtent indistinctement à tous les commandements. Ce principe simplifie beaucoup les manœuvres et dispense de tout commandement particulier pour les caissons.

Dans les trois ordres, *en colonne*, *en bataille* et *en batterie*, il n'est tenu aucun compte des inversions. Les formations les plus simples et les plus promptes sont toujours exclusivement adoptées. Ce principe s'étend à toutes les pièces d'une seule batterie dans les manœuvres, comme aux batteries elles-mêmes dans les évolutions. Ces batteries réunies sont en conséquence assimilées aux pièces d'une seule batterie, et elles portent des numéros variables comme leur position dans la colonne ou sur la ligne. Cette méthode est simple; elle ne reçoit aucune exception, et ne présente aucune difficulté.

Toutes les définitions (telles que celles des mots *front*, *intervalle*, *distance*, etc.) sont rendues par les expressions en usage dans les autres troupes, et sont exposées avec précision, de manière à ne laisser aucune incertitude.

Le doublement de voitures est employé comme élément de manœuvres : il est indispensable dans les formations en batterie pour

changer le front de la ligne. Il donne de grandes facilités dans toutes les formations lorsqu'il est exécuté à propos, à titre de mouvement préparatoire. Il s'exécute *à la même allure* et *en doublant l'allure*, suivant les principes des exercices à cheval.

Une contre-marche nouvelle, simple et rapide, conduit au résultat de ce mouvement d'une manière précise, sans confusion et avec économie de temps, de terrain et de commandement.

Le nouveau matériel permettant de se passer de la prolonge, une seule conversion est admise pour les manœuvres; c'est celle de l'infanterie sur le côté du guide. La voiture pivot conserve toujours son allure, les autres règlent la leur selon leur éloignement du pivot. Cette conversion se commande par l'*à gauche* (ou l'*à droite*) suivi du commandement MARCHE, excepté dans le changement de direction en colonne : alors les commandements sont : *tête de colonne à gauche* (ou *à droite*), et *tournez* = (à) GAUCHE (ou [à] DROITE), *en* = AVANT. Deux systèmes de conversion n'auraient produit qu'une complication sans résultats réels. Une précision mathématique est impossible autant qu'elle est d'ailleurs inutile avec des voitures attelées de six chevaux et assujetties à des relations marquées par des espaces vides. L'essentiel était de

suffire à toutes manœuvres, et de les faire avec rapidité, sans fatiguer inutilement les chevaux. Une seule conversion remplit ces conditions; la commission a jugé important de rejeter toute extension qui ne serait pas indispensable.

Ces deux dernières considérations ont dû aussi déterminer la commission à rejeter l'usage des guides généraux et particuliers, et à confier la direction de la colonne ou de la ligne au chef de la voiture à laquelle se rapportent la marche et la formation.

Les commandements prennent souvent une forme exigée par la nature de l'arme et par les conséquences du principe de ne point tenir compte des inversions. Ils sont composés de manière à être simples, aussi peu étendus et aussi peu nombreux que possible. Il a été néanmoins nécessaire d'en attribuer aux chefs de sections plus que n'en ont les chefs de pelotons dans les ordonnances de l'infanterie et de la cavalerie. L'instruction provisoire de 1830 a fait à ce sujet un essai sur lequel il a fallu revenir, et l'expérience a prouvé que le bruit des voitures et l'étendue du commandement d'un chef de section exigent que ses commandements soient plus nombreux et plus répétés que dans les autres armes. Le commandement d'avertissement *garde à vous*, sans être supprimé pour une seule batterie,

n'est plus indiqué qu'au commencement de chaque exercice : il est cependant laissé à la disposition du capitaine. Cette restriction apporte une simplification qui est sans inconvénient.

Les sonneries sont peu nombreuses. Il ne serait pas possible de les multiplier sans tomber dans la confusion. Les huit qui sont présentées semblent traduire les commandements les plus fréquents, et ceux dont l'interprétation est la plus utile. Les essais faits pour exprimer avec la trompette les commandements de toutes les formations n'ont conduit jusqu'à présent qu'à des résultats impraticables.

La faculté de faire monter les canonniers sur les coffres pour prendre le trot, a dû faire prévoir les mouvements rapides dont les batteries à pied sont susceptibles ; les manœuvres ont donc été rédigées pour pouvoir s'exécuter à des allures vives. Mais il est essentiel d'insister à ce sujet sur un principe fondamental qui est de rigueur, c'est que les canonniers ne doivent monter sur les coffres que pour manœuvrer au trot, ou pour faire promptement un trajet à proximité de l'ennemi. Toutefois, il est indispensable qu'ils descendent aussitôt qu'ils arrivent sous le feu de l'ennemi, à moins de motifs extraordinaires et pressants ; car alors l'explosion d'un cais-

son ou même d'un coffre occasionnerait des pertes considérables en hommes, surtout dans les cas où la formation en batterie rapproche nécessairement et groupe les voitures entre elles. En dehors de ces deux circonstances, les canonniers à pied doivent marcher, et le moindre écart fait à cette règle, en temps de paix comme à la guerre, dégénérerait aussitôt en abus qui conduiraient aux plus fâcheuses conséquences.

Les trois ordres *en colonne*, *en bataille* et *en batterie* sont réglés de manière à faire occuper à la batterie le moins d'espace possible, et à exiger aussi le moins de terrain possible pour ses formations. Il était essentiel de réduire la longueur des colonnes, dont l'étendue est toujours une difficulté pour toutes les troupes et surtout pour l'artillerie. Les deux espèces de batteries (à pied et à cheval) sont donc constituées en colonnes chacune avec la distance minimum d'un mètre entre tous les éléments. L'intervalle a été ensuite calculé pour que la colonne soit une colonne avec distance, c'est-à-dire, se prête à la formation immédiate en bataille. Il en résulte, pour ces deux espèces de batteries, des intervalles et des formations en bataille différents; mais les batteries à pied prennent les intervalles et les distances des batteries à cheval, lorsqu'elles manœuvrent ensemble.

Chaque espèce de batterie possède ainsi ses manœuvres propres, les plus simples et les plus rapides, et toutes deux peuvent se réunir et concourir aux mêmes évolutions, sans difficultés et sans inconvénients.

L'ordre *en batterie* présente les mêmes distances pour les deux espèces de batteries, à pied et à cheval, et cet ordre, resserré aussi et régularisé sur l'espace le moins étendu possible, offre une disposition de manœuvres que les exigences de la guerre feront varier habituellement. La position des avant-trains et des caissons face à l'ennemi est seule une règle dont il n'est pas permis de s'écarter. L'inconvénient des demi-tours nombreux qu'elle occasionne à l'avant-train n'a pas échappé; mais la nécessité d'éloigner de la bouche à feu un coffre qui contient une grande quantité de munitions, a dû l'emporter. La même cause a fait rejeter en arrière les coffres du caisson, et pour tous deux la position du conducteur face à l'ennemi a paru plus convenable et plus utile même dans le service.

ART. I.er DÉPARQUER, MARCHER EN COLONNE, FORMER LE PARC.

L'article I.er n'offre rien de remarquable, après l'exposé des principes dont il présente l'application, que la suppression de toute

manœuvre pour quitter et reformer le parc. Toute espèce de détails et de prescriptions à ce sujet est sans aucune application dans le service, et ne conduit à aucune instruction, à aucun but utile. Les différentes formations étaient nombreuses, compliquées même, et composaient des difficultés en pure perte.

Art. II. PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATAILLE, ET RÉCIPROQUEMENT.

La transformation réciproque des deux ordres en colonne et en bataille donne lieu à toutes les manœuvres susceptibles d'être assimilées à celles de l'infanterie et de la cavalerie, dont l'ordre de bataille est celui de combat. Ces mouvements, que leurs relations devaient faire réunir, sont le moins nombreux possible, mais assez néanmoins pour suffire à la concordance nécessaire avec les mouvements des autres troupes. Ils préparent les évolutions de batteries attelées et les évolutions de ligne, sans porter de complication, et sans laisser d'incertitude.

Art. III. MARCHE EN BATAILLE.

La marche en bataille reproduit pour la batterie en ligne tous les mouvements de l'ordre en colonne (art. I.er). Les différences

dans l'exécution ressortent de celles des deux ordres et sont indiquées succinctement sans laisser de lacune. Les passages de défilé, les passages d'obstacles, n'y sont point présentés comme des manœuvres spéciales qui ne peuvent être que des mouvements de parade inutiles. Ils sont réduits à ce qu'ils sont réellement dans la pratique, c'est-à-dire, à des décompositions de la batterie déjà connues, et à des transformations passagères, qu'il est important de ramener le plus promptement possible aux deux seuls ordres réguliers en manœuvres ; l'ordre en colonne et l'ordre en bataille.

Art. IV. FORMATIONS EN BATTERIE.

Les formations en batterie composent un article à part. Cette disposition a paru seule pouvoir conduire à la rédaction précise et complète des mouvements les plus importants, qui ne se trouvaient point assez explicitement présentés, lorsqu'ils restaient confondus avec les formations en bataille. L'article se décompose en deux parties distinctes, la première expose le passage de l'ordre en bataille à l'ordre en batterie, et sert ainsi de base à la seconde; car à la fin de chaque mouvement, la mise en batterie d'une section, dans les formations successives ou de la batterie elle-même toute

entière dans les formations d'ensemble, se réduit toujours au passage de l'ordre en bataille à l'ordre en batterie.

Pour l'exécution de cette formation immédiate en batterie, qui est particularisée par la séparation de la pièce et de son caisson, et par un demi-tour ou un temps d'arrêt de la pièce, un commandement nouveau est introduit à titre de commandement d'exécution, c'est celui EN BATTERIE, *pièces demi-tour à gauche*, MARCHE, ou EN BATTERIE PIÈCES HALTE. Dans les deux cas il précise le moment où le caisson est séparé de sa pièce, soit que sa pièce le quitte pour se porter en avant, soit qu'il l'abandonne lui-même pour aller prendre sa place de batterie. — Dans le premier cas, le commandement se décompose en deux parties toutes deux d'exécution, la première EN BATTERIE précise le moment où les pièces commencent ou continuent leur marche directe en avant : la seconde MARCHE précise le moment ou elles commencent leur demi-tour. Dans le second cas le commandement forme un groupe de deux parties immédiates, qui expriment à la fois la séparation de la pièce et du caisson, ainsi que le temps d'arrêt de la pièce, pour se préparer aussitôt à faire feu. Ce système est simple en théorie comme en pratique; il est fondé sur la nature même du mouvement et de sa décomposition forcée, il

embrasse tous les cas, et y satisfait d'une manière uniforme et régulière.

Il est encore plusieurs points essentiels qui méritent d'être signalés dans la formation immédiate en batterie :

1.° Les demi-tours des pièces se font toujours avec les chevaux, la bouche à feu sur son avant-train. Cette prescription est nécessitée par la difficulté, par l'impossibilité même de tourner la bouche à feu à bras dans beaucoup de circonstances et surtout sur les champs de bataille. Les conducteurs sont d'ailleurs facilement exercés à faire les demi-tours de l'avant-train ; ils les exécutent très-bien et très-promptement, et la méthode, exigée d'ailleurs par la nature des choses, n'offre aucun inconvénient. Il y est fait une exception pour les exercices au polygone et dans l'intérêt seul de l'étude sur un champ de manœuvres, bien ferme et bien uni. Mais cette exception ne doit avoir aucune application dans le service réel, et ne pourrait même en recevoir que bien rarement.

2.° Lorsque les caissons doublent leurs pièces, et que les canonniers sont montés sur les coffres, le commandement EN BATTERIE étant toujours fait au moment où le doublement se termine, les caissons continuent à marcher, et ne s'arrêtent pour laisser descendre les canonniers, qu'à hauteur de leur

place de batterie, avant de commencer leur demi-tour. Les faire arrêter plus tôt, serait gêner et ralentir les mouvements de l'avant-train. Leur laisser prendre leur place de batterie, le demi-tour terminé, avant de faire descendre les canonniers, serait perdre du temps inutilement. La disposition adoptée évite les deux inconvénients, sans en produire un nouveau; car les canonniers du caisson qui doivent revenir de suite à la bouche à feu, n'ont ainsi que 16^{m} de plus à parcourir, et le feu n'en est pas sensiblement retardé. Il faut de plus redire (et cette observation est importante) que généralement les canonniers ne doivent point rester sur les coffres, en arrivant sous le feu de l'ennemi. Ainsi le temps d'arrêt des caissons, pour laisser descendre les canonniers, est une mesure particulière aux manœuvres, et n'est précisé que pour obtenir l'uniformité nécessaire.

3.° Dans le même mouvement de formation en batterie, celui qui exige un doublement du caisson et du peloton de canonniers à cheval, le peloton ne double sa pièce qu'à la suite du caisson, et les canonniers ne mettent pied à terre que lorsque le peloton est parvenu à sa place de batterie. La première partie de cette disposition résulte d'abord forcément de ce que le commandement EN BATTERIE ne

se fait que lorsque le caisson a doublé sa pièce, et de ce que le peloton ne doit quitter sa bouche à feu qu'au dernier moment. Quant à la convenance de faire porter le peloton à sa place de batterie avant que les canonniers mettent pied à terre, elle est fondée sur la difficulté qu'auraient les gardes-chevaux à conduire les chevaux en main ; sur l'inconvénient, le danger même, si l'on faisait arrêter le peloton à hauteur de sa pièce, de grouper ainsi tous les chevaux de la pièce (17 chevaux) au moment de mettre en batterie, et sur ce qu'en définitive la perte de temps est bien peu de chose, comparativement aux embarras qu'occasionnerait le temps d'arrêt et aux conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter.

4.° Les canonniers à pied pour prendre leurs postes autour de la pièce, lorsqu'elle fait son demi tour, ne sont plus astreints à une marche régulière : chacun prend son poste par le chemin le plus court, selon sa position du moment, et sans s'occuper des autres servants.

5.° Les canonniers à cheval mettent pied à terre en écartant seulement leurs chevaux à droite et à gauche des gardes-chevaux, sans exécuter les mouvements réguliers prescrits pour les exercices à cheval.

Ces deux dispositions sont conformes à ce

qui se fera toujours devant l'ennemi. Elles n'offrent aucun inconvénient; elles évitent enfin de prescrire des mouvements inutiles, qui ne seraient jamais exécutés au moment de l'action et du service réel de la batterie.

Avec ces principes, toutes les formations en batterie s'exécutent facilement, promptement, et sans la moindre hésitation. Les chefs de sections surveillent particulièrement leurs pièces, et chacun peut régulariser l'action des deux bouches à feu qui sont sous son commandement. Les canonniers ne s'occupent que de préparer le feu, de le commencer le plus tôt possible et de l'entretenir sans interruption. Les caissons aussitôt qu'ils sont séparés de leurs pièces entrent sous la surveillance du chef de la ligne des caissons qui les gouverne ou rectifie leur position; ce qu'il a toujours le temps de faire sans influer sur le tir.

ART. V. EXÉCUTION DES FEUX; CHANGEMENTS DE FRONT EN BATTERIE; PASSAGES DE DÉFILÉ.

L'exécution des feux comporte avec elle des mouvements qui sont particuliers à l'ordre en batterie : cet ordre spécial à l'artillerie, et le but réel de toutes ses manœuvres, exige un déploiement considérable, qu'il est utile de erver autant que possible, tout en faisant

varier les dispositions relatives au feu et à la direction du tir : de cette considération résultent les mouvements pour faire feu en avançant, en retraite, en arrière, et les changements de front. Ces derniers mouvements sont présentés avec détails, de manière à donner la facilité de changer la direction du tir dans tous les sens, sur les deux ailes de la batterie, en portant l'aile opposée en avant ou en arrière : ce développement était commandé par les évolutions de batteries, il exige une étude particulière, qui complète les manœuvres et prépare convenablement aux évolutions. Les passages de défilé en batterie, pendant l'exécution du feu, ne sont pas réellement des manœuvres, puisqu'ils s'exécutent par portions successives, à intervalles de temps, et sous des formes qui peuvent varier par des causes imprévues; mais ils exigent des dispositions particulières qu'il était indispensable de prescrire. Les différents essais exécutés ont déterminé à faire serrer dans ces mouvements les caissons et les pièces à distance de bataille, afin de prévoir les cas où les sections seraient obligées de rompre en colonne par pièce; car alors les distances de batterie forment une étendue qui occasionnerait des lenteurs nuisibles. Le rapprochement des deux voitures n'offre d'ailleurs aucun inconvénient dans les deux espèces de passage en avant ou en arrière.

APPENDICE. DISPOSITIONS POUR LES PARADES ET POUR DÉFILER.

L'appendice rejeté à la fin de chaque titre ne contient rien qui soit relatif aux manœuvres; il prévoit seulement le cas où une batterie attelée est passée en revue, et expose le mode de défiler des batteries attelées accompagnées de leur personnel. C'est un complément traité en peu de mots, et qui trouve convenablement sa place à la suite du règlement sur lès manœuvres et les évolutions de batteries attelées.

TITRE II.

ÉVOLUTIONS DE BATTERIES.

Les évolutions de batteries ont pour objet une instruction dont l'application n'a rigoureusement lieu que pour l'artillerie manœuvrant seule ; puisque dans les camps d'instruction et dans les manœuvres d'ensemble avec d'autres troupes, les batteries se conforment aux mouvements généraux; mais nos évolutions sont utiles et indispensables sous plusieurs rapports.

D'abord, pour nos exercices d'ensemble habituels, chaque régiment, à défaut d'un règlement précis et officiel, s'est trouvé dans la nécessité d'adopter des évolutions provi-

soires qui manquent d'uniformité dans les principes et dans les détails; il en est résulté une confusion qu'il est indispensable de faire cesser. L'étude des évolutions, devenue uniforme dans tous les corps, contribuera aussi à rendre familiers les mouvements d'une batterie, et est à cet égard fort essentielle pour l'ensemble de l'instruction.

Mais c'est à la guerre surtout que les évolutions de batteries sont importantes pour mouvoir des masses d'artillerie avec précision et célérité. Et si, dans nos dernières campagnes, l'emploi des réserves sur les champs de bataille a produit d'aussi puissants résultats que ceux dont nous avons été témoins, que ne sera-t-on pas en droit d'attendre aujourd'hui de notre arme parfaitement mobile et manœuvrière?

La rédaction des évolutions réclamait donc une attention particulière et des détails assez étendus pour ne rien laisser à l'interprétation, sans cependant tomber dans la confusion.

Leur composition devait montrer une relation constante avec les manœuvres et n'en être que le développement et l'application fidèle; aussi la division de ce second titre est la même que celle du premier, et porte les mêmes dénominations.

La rédaction repose sur les mêmes principes que celle des manœuvres, ainsi qu'elle a le même but et les mêmes moyens.



L'examen détaillé de ce second titre reproduirait nécessairement tout ce qui vient d'être dit pour le premier : le texte répond de lui-même à toutes les recherches qui pourraient être faites après l'étude des manœuvres et des développements qui les accompagnent.

Il deviendrait donc superflu de répéter ici des observations déjà faites, et il suffira de dire que les évolutions sont réduites au strict nécessaire comme complément d'instruction, et que leur rédaction, assimilée autant que possible à celle de l'ordonnance de cavalerie, est précise et complète, sans présenter un système inconnu ni trop compliqué. Il est à remarquer à cet égard que le soin de suivre cette ordonnance de cavalerie, autant que son application est convenable, facilite beaucoup une étude préparée ainsi par une de celles qui la précèdent.

La commission a donné tous les soins possibles à la rédaction de ce règlement; elle a mis à profit les renseignements nombreux fournis par les officiers des régiments; elle a appelé sur son travail les lumières de l'expérience: elle pense donc, et le comité a droit d'espérer que, par son adoption définitive, ce règlement produira une amélioration réelle dans le système d'instruction de l'artillerie.

RÈGLEMENT
SUR LES MANOEUVRES
ET LES ÉVOLUTIONS
DES BATTERIES ATTELÉES.

TITRE PREMIER.

MANOEUVRES D'UNE BATTERIE ATTELÉE.

1. Les manœuvres d'une batterie attelée ont pour objet d'enseigner les mouvements nécessaires aux différentes formations d'une batterie attelée, et de préparer ainsi les évolutions de plusieurs batteries attelées.

2. Le texte des manœuvres d'une batterie contient des notions préliminaires, cinq articles, et un appendice, divisés comme il suit,

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

3. Les manœuvres d'une batterie attelée sont enseignées aux sous-officiers et aux brigadiers par des théories et par la pratique.

Dans les théories, il est essentiel de bien expliquer et de faire bien comprendre tout ce qui tient aux notions préliminaires.

Dans la pratique, les exercices commenceront par les mouvements les plus simples exécutés au pas, et sur le détail théorique donné par le commandant de la batterie, ou par les chefs de section;

toutes les erreurs commises devront être signalées et redressées. Chaque mouvement sera répété jusqu'à ce qu'il soit bien compris, et exécuté sans hésitation par tous ceux qui y concourent.

A mesure que l'instruction avancera, la rapidité des manœuvres augmentera, mais tous les mouvements devront avoir été faits d'abord et appris au pas.

4. Le texte des manœuvres est particulier aux batteries dont les canonniers ne sont pas montés, mais il est également applicable aux batteries dont les canonniers sont montés. Il suffira pour celles-ci de substituer les intervalles et les distances nécessités par les pelotons de canonniers à cheval.

(*Voir ci-après les ordres en colonne, en bataille et en batterie.*)

Lorsque les pelotons de canonniers à cheval auront des mouvements particuliers à faire, les détails en seront donnés. Il ne sera pas parlé d'eux dans tous les cas les plus nombreux; où ils n'ont qu'à suivre leur pièce à 1^m derrière la volée.

Les mouvements qui s'exécutent par la droite et par la gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, ne sont détaillés que pour un seul côté.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

---

5. *Composition de la batterie de manœuvre.*

La batterie de manœuvre se compose de six bouches à feu de campagne (chacune avec un caisson) et du personnel nécessaire pour les servir.

Chaque voiture est attelée de six chevaux.

Le personnel comprend :

Un capitaine, commandant la batterie.

Un premier lieutenant, commandant la section de droite.

Un second lieutenant, commandant la section de gauche.

Un adjudant, commandant la section du centre (1).

---

(1) En général, le commandement des sections se donne par grade et par ancienneté dans l'ordre suivant :

Un maréchal-des-logis-chef, surveillant la ligne des caissons.

Six maréchaux-des-logis, chacun chargé de guider et de surveiller une pièce (1).

Six artificiers, chacun chargé de surveiller un caisson.

Six pelotons de canonniers, chacun contenant huit hommes dans les batteries à pied, et dix dans les batteries à cheval, et dirigé dans ses mouvements par le brigadier (deux des canonniers du peloton à cheval, sont destinés à tenir les chevaux des servants, et nommés *gardes-chevaux*).

Un trompette.

OBSERVATION. Si la batterie de manœuvre contenait huit bouches à feu et huit caissons, son personnel se compo-

---

1.° *section de droite*; 2.° *section de gauche*; 3.° *section du centre*. Il en est de même dans l'occasion pour le commandement des demi-batteries.

(1) Le mot *pièce* s'emploie pour désigner la bouche à feu attelée ou séparée de son avant-train, et pour exprimer aussi quelquefois la réunion de la bouche à feu et de son caisson. Les circonstances sont assez précises pour ne point laisser d'incertitude sur l'application.

serait d'une manière analogue à celle indiquée pour la batterie de six bouches à feu et de six caissons.

6. La batterie de manœuvre se subdivise en trois sections, composées chacune de deux bouches à feu et de deux caissons, et désignées par les noms de *section de droite*, *section de gauche* et *section du centre*. Dans chaque section les pièces sont dénommées *pièce de droite* et *pièce de gauche* (1).

7. LA DROITE, LA GAUCHE, et par conséquent les indications EN AVANT, EN ARRIÈRE, sont toujours relatives au front de la batterie, quelle que soit d'ailleurs la place respective des sections et des pièces (2).

---

(1) La batterie de huit pièces se subdivise en quatre sections, chacune de deux bouches à feu et de deux caissons. Ces sections sont numérotées de la droite à la gauche; mais les sections des ailes conservent le nom de *section de droite* et *section de gauche*, et dans chaque section les pièces sont dénommées *pièce de droite* et *pièce de gauche*.

(2) Ce principe résulte de ce qu'on cesse de tenir compte des inversions pour adopter exclusivement les formations les plus simples et les plus promptes. L'expression *en retraite* ne s'applique qu'au cas où la batterie se retire en faisant feu.

8. LE FRONT d'une batterie est dans l'ordre en batterie le devant de la ligne des bouches à feu, et dans toute autre formation, le devant de la première ligne des canonniers conducteurs.

9. L'INTERVALLE est un espace mesuré parallèlement au front.

10. LA DISTANCE est un espace mesuré en profondeur, c'est-à-dire perpendiculairement au front.

11. TOUTES LES MESURES expriment les espaces vides entre les éléments désignés, et sont données en mètres.

12. CHAQUE PIÈCE, SES CANONNIERS et SON CAISSON forment un ensemble dont les éléments ne doivent se séparer que par la nécessité du service, et en conservant toujours des relations déterminées.

13. (Pl. 2). L'A DROITE, (ou l'A GAUCHE) a pour objet de donner à la voiture une direction perpendiculaire à celle qu'elle avait avant le mouvement. Dans son exécution le cheval de devant du côté

du pivot parcourt un quart de cercle de 5^{m} (*rayon* 3^{m},25^{c}), et à ce point il reprend la marche directe; celui qui lui est accouplé suit son mouvement en augmentant convenablement l'allure, et se redresse en même temps. Les chevaux du milieu et de derrière suivent la piste de ceux qui les précèdent.

14. (Pl. 2). L'OBLIQUE A DROITE (OU A GAUCHE) a pour objet de donner à la voiture une direction inclinée à 45^{c} à droite (ou à gauche) par rapport à celle qu'elle avait avant le mouvement. Dans son exécution le cheval de devant du côté du pivot parcourt la moitié du quart de cercle de 5^{m} (qu'il fait complet pour un à droite (ou un à gauche), et à ce point il reprend la marche directe; celui qui lui est accouplé; suit son mouvement en augmentant convenablement l'allure, et se redresse en même temps. Les autres chevaux suivent la piste de ceux qui les précèdent.

L'*oblique à droite* (ou *à gauche*) est donc réellement un demi *à droite* (ou *à gauche*).

15. (Pl. 2). Le doublement s'applique à deux voitures en file. Il a pour objet de faire passer la voiture du second rang en avant de celle du premier. Pour son exécution, la voiture du second rang appuie vivement à droite; longe celle du premier en la laissant à gauche, sans trop s'en écarter : aussitôt qu'elle arrive à sa hauteur, elle rentre dans la direction primitive en appuyant à gauche, et de manière à prendre sa distance. Les allures réciproques des voitures sont réglées par les commandements.

16. (Pl. 3). Le demi-tour d'une voiture a pour objet de l'établir sur la même place qu'elle occupait avant son mouvement, mais dans une direction opposée (la tête des chevaux où était le derrière de la voiture et réciproquement). Pour l'exécution facile de ce mouvement (à toutes les allures et avec une voiture à deux trains et attelée de six chevaux), tous les chevaux appuient de suite à droite en avançant, et se dirigent selon leur position plus ou moins

rapprochée du timon, de manière à ne pas gêner les chevaux de derrière, qui gouvernent réellement la voiture. Ceux de devant se portent immédiatement de 7^m à droite, tournent en avançant jusqu'à 13^m de leur départ, et reviennent en dépassant de 3^m à gauche la direction primitive. Les roues de l'avant-train tracent une boucle qui embrasse 7^m à droite et 10^m en avant de la tête des premiers chevaux avant leur départ, puis revient un peu à gauche de la direction primitive, de manière que les roues de l'arrière-train, sans avoir dépassé cette direction à gauche, y rentrent correctement, et que l'attelage et la voiture soient parfaitement redressés après le demi-tour terminé.

Dans les batteries à cheval, le peloton de canonniers suit sa pièce, qui, après son demi-tour achevé, se porte de 6^m en avant, pour que la tête des premiers chevaux revienne où était le derrière du second rang du peloton.

Le demi-tour de la pièce se fait avec les chevaux soit pour se mettre en bat-

terie, soit pour changer de formation ou de direction (1).

17. (Pl. 3). La contre-marche s'applique à deux voitures d'espèces différentes en file. Elle a pour objet de leur faire faire demi-tour à toutes deux, et de les établir sur le même espace qu'elles occupaient avant le mouvement, mais dans une direction opposée, et en ramenant la même espèce de voiture en tête. Pour son exécution, la voiture du premier rang fait d'abord un demi-tour (n.° 16), et se porte de suite à la place qu'occupait celle du second rang. Celle-ci suivant la trace de la voiture du premier rang, fait demi-tour sur le même terrain qu'elle et prend ainsi sa place.

18. (Pl. 2). Il n'y a qu'une seule espèce de conversion, *celle à pivot mouvant.* La voiture qui est du côté du pivot

(1) Cependant, lorsque le terrain le permettra et que ce sera jugé utile à la manœuvre, on pourra amener l'avant-train en avant de la bouche à feu, que l'on fera tourner à bras sur son affût séparé, pour la remettre sur l'avant-train. Dans ce cas on commandera avant-train en avant, et l'avant-train fera son mouvement en laissant la bouche à feu à sa gauche. L'affût fera son demi-tour à bras du côté opposé à celui où passe l'avant-train.

tourne en dégageant le terrain où commence le mouvement. Lorsque la conversion se fait sur le front d'une section, la voiture-pivot décrit un arc de cercle de 5^m (*rayon* $3^m,25^c$). Si elle a lieu sur le front d'une batterie, la voiture-pivot décrit un arc de cercle de 20^m (*rayon* 13^m). Si la conversion se commande de pied ferme, la voiture-pivot prend le pas; si elle se commande en marche, la voiture-pivot conserve son allure. Dans tous les cas l'aile marchante règle son allure selon le plus ou moins d'étendue du front, de manière à rester le moins longtemps possible en arrière de la ligne, mais sans forcer l'allure des chevaux. Dans toute conversion le guide est du côté du pivot; et les intervalles se conservent du même côté.

19. Le guide est le chef de la voiture (pièce ou caisson) à laquelle se rapporte la marche ou les mouvements de la batterie.

20. L'alignement se prend sur les canonniers conducteurs des chevaux de derrière, et en batterie seulement sur

les roues des bouches à feu (1). Son exécution est soumise aux règles prescrites dans l'instruction sur la conduite des voitures. Le capitaine, après avoir rectifié l'alignement, fait le commandement FIXE.

21. LE TON DES COMMANDEMENTS est celui adopté dans les règlements sur l'instruction des troupes d'artillerie. L'étendue de la voix est proportionnée à celle de la ligne sur laquelle le commandement doit se faire entendre.

Si l'un des chefs de section n'avait pas entendu un commandement, il réglerait son mouvement sur celui qu'il verrait exécuter à la section voisine.

22. LE COMMANDEMENT GARDE A VOUS est employé au commencement de chaque reprise, et n'est répété par le commandant de la batterie que lorsqu'il le juge nécessaire pour fixer l'attention.

23. LES SONNERIES seront employées comme expressions de commandement

---

(1) Ce principe n'est applicable qu'aux manœuvres proprement dites. D'autres considérations déterminent à la guerre la position des pièces et des caissons.

dans les cas où elles pourraient suppléer avantageusement à la voix. Un tableau présente les commandements susceptibles d'être rendus par la trompette et les sonneries correspondantes.

24. *Position des canonniers dans le cours des manœuvres.*

Dans le cours des manœuvres, les canonniers à pied se tiennent rangés des deux côtés de leurs bouches à feu ou sont montés sur les coffres. Les canonniers à cheval sont en pelotons sur deux rangs derrière leurs bouches à feu.

25. *Monter et descendre, pour les canonniers à pied.*

Toutes les fois qu'une batterie à pied doit prendre le trot, le commandant de la batterie, après l'avoir fait arrêter, fait monter les canonniers sur les coffres par le commandement *canonniers*=MONTEZ. Il les fait descendre par le comman-

dement *canonniers* = DESCENDEZ : cependant ils descendent sans commandement dans le cas de la mise en batterie, aussitôt que la pièce ou le caisson s'arrête.

Au commandement *canonniers* = MONTEZ, les canonniers montent sur les coffres et s'y placent dans l'ordre suivant :

	Sur l'avant-train de la pièce.	Sur l'avant-train du caisson.	Sur l'arrière train du caisson.
A droite...	Le pointeur..	Le premier de droite.	Le second de droite.
Au milieu.	Le troisième de droite.	L'artificier.	Le troisième de gauche.
A gauche..	Le pointeur servant.	Le premier de gauche.	Le second de gauche.

Ils montent le plus rapidement possible, sans qu'il soit assigné de moyens, ni précisé d'époque pour chacun d'eux.

Au commandement *canonniers* = DESCENDEZ, les canonniers sautent à terre avec promptitude et se rendent à leurs postes au pas de course.

26. *Monter et descendre, pour les canonniers à cheval.*

Les canonniers à cheval mettent pied à terre à l'avertissement du brigadier, dès que le peloton est arrêté. Tous se portent à leurs postes au pas de course, et ôtent l'avant-train le plus tôt possible.

Ils mettent pied à terre ou montent à cheval en écartant leurs chevaux à droite et à gauche du garde-chevaux, et en lui donnant ou en recevant les rênes. Les gardes-chevaux tiennent réunis dans la main droite les rênes des chevaux qui sont à leur droite, et dans la main gauche celles des chevaux qui sont à leur gauche.

27. *Formation de la batterie.*

La batterie de manœuvre peut recevoir différentes formations qui constituent les trois ordres suivants :

1. Ordre en colonne.
2. Ordre en bataille.
3. Ordre en batterie.

28. Ordre en colonne.

(Pl. 4). L'ORDRE EN COLONNE est celui où, la batterie étant formée par section, ses voitures sont disposées sur deux files, chaque pièce suivie ou précédée de son caisson.

Le capitaine-commandant se tient à 12^{m} en dehors du flanc gauche, et à hauteur du milieu de la colonne, ou partout où il le juge nécessaire pendant le cours des manœuvres et aux points d'où il peut être le mieux entendu.

Chaque chef de section, au milieu de l'intervalle des voitures qui sont en tête de sa section, à hauteur des premiers chevaux.

Le chef de la ligne des caissons du même côté que le capitaine, à sa hauteur, et à 4^{m} en dehors de la colonne.

Chaque chef de pièce, ou de caisson près et à gauche du canonnier-conducteur de devant de sa voiture.

Le trompette, à 1^{m} derrière le capitaine.

Dans les batteries à pied :

L'intervalle entre les files est de 12^m.

La distance entre toutes les voitures est de 1^m.

Les canonniers sont rangés des deux côtés de leurs bouches à feu, à leurs postes.

Dans les batteries à cheval :

L'intervalle entre les files est de 15^m.

La distance entre les trois éléments de la batterie est de 1^m.

Les pelotons de canonniers à cheval sont à 1^m en arrière de leurs bouches à feu.

Ces dispositions sont les mêmes dans les batteries à pied et à cheval, pour les deux formations de l'ordre en colonne, les pièces ou les caissons en tête.

29. Ordre en bataille.

(Pl. 5). L'ORDRE EN BATAILLE est celui où les voitures sont disposées sur deux lignes parallèles ; les bouches à feu sur leurs avant-trains, chacune suivie ou

précédée de son caisson ; les chevaux de toutes les voitures faisant face du même côté.

Le capitaine se tient à 4^{m} en avant du centre du front; mais dans le cours des manœuvres il se porte partout où il le juge nécessaire, et aux points d'où il peut le mieux être entendu.

Chaque chef de section, au milieu de l'intervalle de sa section, à hauteur des chevaux de devant du premier rang de voitures.

Le chef de la ligne des caissons, au milieu et à 4^{m} en arrière du second rang des voitures.

Chaque chef de pièce ou de caisson, près et à gauche du canonnier-conducteur de devant de sa voiture.

Le trompette, à 4^{m} à droite et à hauteur des chevaux de devant de la voiture de droite, lorsqu'il n'accompagne pas le capitaine.

Dans les batteries à pied :

L'intervalle entre les voitures est de 12^{m}.

La distance des deux lignes est de 1ᵐ.

Les canonniers sont rangés des deux côtés de leurs bouches à feu à leurs postes.

Dans les batteries à cheval :

L'intervalle entre les voitures est de 15ᵐ.

La distance entre les trois lignes des pièces, des pelotons de canonniers à cheval et des caissons est de 1ᵐ.

Les pelotons de canonniers à cheval sont à 1ᵐ derrière leurs bouches à feu.

Ces dispositions restent les mêmes dans les batteries à pied et à cheval, pour les deux formations de l'ordre en bataille, les pièces ou les caissons en tête.

30. Ordre en batterie (1).

(Pl. 6). L'ORDRE EN BATTERIE est celui

(1) La disposition régulière et resserrée de la formation en batterie est de rigueur pour les manœuvres. Mais sur le champ de bataille, le front doit recevoir habituellement plus d'étendue, et les pièces doivent être placées selon le terrain, pour tirer le meilleur parti de leur feu. Les caissons sont, autant que possible, mis à l'abri.

où les pièces en ligne sont disposées pour faire feu; les bouches à feu, leurs avant-trains et les caissons tournés vers l'ennemi; et formés sur trois lignes parallèles.

Le capitaine se tient à gauche du chef de la section du centre, ou partout où il le juge nécessaire pour le bien du service de la batterie.

Chaque chef de section, au milieu de l'intervalle de ses pièces, à hauteur du milieu de la distance des bouches à feu aux avant-trains.

Le chef de la ligne des caissons, au milieu et à 4^{m} en arrière de la ligne des caissons.

Chaque chef de pièce, en dehors et près de la file de gauche de la bouche à feu, à hauteur du milieu du levier de pointage: pendant l'exécution réelle du feu, il mettra habituellement pied à terre, et donnera son cheval au canonnier-conducteur des chevaux de derrière de l'avant-train.

Chaque chef de caisson, à gauche du coffre de l'avant-train de son caisson, prêt à délivrer les munitions aux pour-

voyeurs. *Dans les batteries à cheval*, il donne son cheval au canonnier-conducteur de derrière de son caisson.

Le trompette, à 1^{m} derrière le capitaine.

Dans les batteries à pied :

L'intervalle entre les bouches à feu est de 12^{m}.

La distance entre la ligne des bouches à feu et celle des avant-trains est de 6^{m}, mesurés de l'extrémité du levier de pointage à la tête des chevaux des avant-trains.

La distance entre la ligne des avant-trains et celle des caissons est de 10^{m}, mesurés du derrière des avant-trains à la tête des chevaux des caissons.

Les canonniers sont à leurs postes.

Dans les batteries à cheval :

L'intervalle entre les bouches à feu est de 15^{m}.

La distance entre la ligne des bouches à feu et celle des avant-trains est de 6^{m} (mesurés comme ci dessus).

La distance entre la ligne des avant-trains et celle des caissons est de 10^m, mesurés du derrière des avant-trains à la tête des chevaux des caissons.

Les canonniers servants sont à leurs postes.

Les pelotons de chevaux, à 4^m en arrière des avant-trains.

Dans le cas particulier où la batterie se retire en faisant feu, *les avant-trains* et *les caissons* (*ainsi que les chevaux des canonniers à cheval*) restent le dos tourné à l'ennemi, après le premier mouvement rétrograde, pour le continuer plus aisément.

31. Observations relatives aux formations de la batterie.

Pendant le cours des manœuvres, le capitaine commandant la batterie est suivi d'un trompette, qui ne doit pas le quitter. Ce trompette prend la place qui lui est assignée dans l'ordre en bataille, lorsque le capitaine lui en donne l'ordre.

La colonne d'attaque est un cas par

ticulier de la formation en colonne sur deux pièces de front. Elle est formée sur la section du centre tête de colonne, les deux autres sections étant chacune en colonne par pièce, derrière une des pièces de la section du centre (1).

Lorsque l'on manœuvrera sans caissons, les sections, chacune de deux pièces, conserveront entre elles une distance de 15m, égale à la profondeur et aux distances du caisson manquant.

Lorsque l'on manœuvrera avec des voitures attelées de moins de six chevaux, on devra aussi tenir compte de l'espace qu'occuperaient les chevaux manquants, et calculer les distances en conséquence, pour avoir toujours une disposition de la colonne se prêtant à la formation immédiate de la ligne de bataille.

---

(1) Lorsque la batterie a huit bouches à feu, la colonne d'attaque se forme sur les deux pièces du centre; toutes les sections se mettent en colonne par pièce, la première section derrière la seconde, la quatrième derrière la troisième.

32. *Mesures des éléments et des formations de la batterie de manœuvre.*

Les mesures données dans les dispositions des trois ordres de la batterie de manœuvre et celles qui seront déterminées dans la suite de cette instruction résultant des dimensions des différents éléments mis en action, il a paru convenable de joindre ici, à titre de renseignement, un tableau de ces dimensions.

Les chiffres adoptés ont été choisis pour former des comptes ronds, à l'aide de légères variations relativement aux mesures exactes. Cette disposition est d'autant plus admissible que, dans les manœuvres de batterie attelée, il est très-difficile, très-rare et d'ailleurs assez indifférent de conserver une précision rigoureuse.

Pièce attelée de six chevaux......	(*profondeur*).	13m
Caisson attelé de six chevaux......	(*profondeur*).	13
Avant-train attelé de six chevaux	(*profondeur*).	10
Bouche à feu en batterie avec le levier de pointage...........	(*profondeur*).	5
Peloton de canonniers à cheval..	(*profondeur* / *front*).	5
Bouche à feu et voiture........	(*front*).	2

		BATTERIES à pied.	BATTERIES à cheval.
Colonne par section.....	Front.......	16 m	19 m
	Profondeur..	83	101
Ligne de bataille........	Front.......	72	87
	Profondeur..	27	33
Ligne en batterie........	Front.......	72	87
	Profondeur..	44	44
Une section en bataille...	Front.......	16	19
	Profondeur..	27	33
Une section en batterie..	Front.......	16	19
	Profondeur..	44	44

ARTICLE PREMIER.

DÉPARQUER. — MARCHER EN COLONNE. — FORMER LE PARC.

33. *Dispositions préparatoires.*

La batterie de manœuvre est prise au parc.

Le détachement de manœuvre est formé par pelotons contenant chacun les canonniers servants d'une pièce, sur deux rangs, dans l'ordre suivant :

PREMIER RANG.	DEUXIÈME RANG.
1.er Servant de gauche.	1.er Servant de droite.
2.e Servant de gauche.	2.e Servant de droite.
Pointeur (*brigadier*).	Pointeur servant.
3.e Servant de gauche.	3.e Serv. de dr. (*g. coffre*).

Dans les pelotons à cheval, les deux gardes-chevaux sont placés au milieu de chaque rang.

Les artificiers sont réunis en tête du détachement de canonniers servants.

Les canonniers conducteurs avec leurs chevaux tiennent la gauche du détachement.

Un chef de section et trois maréchaux-des-logis marchent avec les artificiers et les canonniers servants.

Les deux autres chefs de section, le maréchal-des-logis chef et les trois autres maréchaux-des-logis marchent avec les canonniers conducteurs.

34. Arrivée au parc.

Arrivé au parc, le détachement est formé en bataille, à portée de la batterie, dans la position la plus convenable selon les localités.

Les canonniers conducteurs vont atteler de suite (sans entrer en ligne), d'après les dispositions prescrites dans l'instruction sur la conduite des voitures.

Les chefs de pièces et de caissons se portent à leurs voitures, et surveillent les canonniers conducteurs pendant qu'ils attèlent. Ils prennent ensuite leurs places de manœuvre aussitôt que le terrain le permet.

Le chef de la ligne des caissons surveille tout ce qui intéresse cette ligne, et s'occupe au besoin de chaque caisson au moment de déparquer.

Les chefs de sections (après s'être assurés que tout est bien disposé dans les pelotons, et avoir indiqué à chacun d'eux la pièce à laquelle il appartient) (1), vont examiner les voitures de leurs sections, et se préparer à les diriger au moment de déparquer.

---

(1) Les canonniers servants doivent avoir leurs armements.

Les canonniers à pied disposent leurs mousquetons pour la manœuvre à l'avertissement du brigadier.

35. Déparquer.

Tout étant disposé pour la manœuvre, le capitaine, voulant faire déparquer par la droite, commande :

1. *Par la pièce de droite en colonne.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, la pièce de droite, suivie de son caisson, se porte droit devant elle. Le capitaine indique la direction qu'elle doit prendre, aussitôt qu'elle est en position de la recevoir.

Toutes les autres pièces et leurs caissons suivent le mouvement de la droite, chacune se réglant sur celle qui la précède immédiatement, pour marcher à 1^{m} derrière elle et dans sa direction.

Chaque chef de section détermine ou dirige (*à voix basse*) la marche des voitures de sa section, qui sont conduites par leurs chefs de manière à les faire entrer dans la colonne par le mouvement le plus simple.

Chaque peloton de canonniers marche d'avance vers le point où sa pièce (dont il observe le mouvement) doit

entrer dans la colonne. Les caissons ralentissent un instant, pour laisser placer les pelotons.

Les pelotons de canonniers à pied se forment en marchant par le flanc gauche, entrent par la volée, se divisant des deux côtés de la voiture; le premier rang (la file de gauche) à droite, le second rang (la file de droite) à gauche; les premiers servants à hauteur de la volée, les autres à 1^{m} en avant, tous faisant face dans le même sens que les chevaux.

Les pelotons de canonniers à cheval marchant par le premier rang, se placent à 1^{m} derrière la bouche de leurs pièces.

La colonne par pièce se forme ainsi avec des distances de 1^{m} entre tous ses éléments.

Le capitaine se tient où il le juge convenable, mais ordinairement sur le flanc gauche, à hauteur du milieu de la colonne.

Le chef de la section de la tête se place près et à gauche du chef de la pièce tête de colonne; *les deux autres chefs de sec-*

tion, à 4^m en dehors du flanc gauche, à hauteur du milieu de leurs sections.

Le chef de la ligne des caissons, derrière le chef de la section du centre.

Chaque chef de pièce et *de caisson*, près et à gauche du canonnier conducteur des chevaux de devant de sa voiture.

Le trompette, à 1^m derrière le capitaine.

Cette disposition de la colonne par pièce doit être rompue par la formation de l'ordre en colonne par section, aussitôt que la batterie est déparquée, et ne se reproduit qu'au moment de rentrer au parc.

Lorsque la batterie est parquée, les caissons en tête, le capitaine la fait déparquer par la droite, aux mêmes commandements :

1. *Par la pièce de droite en colonne.*
2. MARCHE.

Et le mouvement s'exécute de la même manière.

Le mouvement s'exécute par la gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *par la pièce de gauche en colonne*, MARCHE.

36. Arrêter.

La batterie marchant en colonne *par pièce*, pour l'arrêter, le capitaine commande :

1. *Colonne.*
2. Halte.

Au commandement halte, toutes les voitures s'arrêtent à la fois.

37. Changer d'allure.

Les changements d'allure de la colonne *par pièce* s'exécutent aux commandements du capitaine :

1. *Au trot.*
2. Marche.

Pour passer du pas au trot, et

1. *Au pas.*
2. Marche.

Pour passer du trot au pas.

Au premier commandement, toutes les voitures *et les pelotons de canonniers à cheval* se préparent à changer d'allure.

Au commandement marche, toutes les voitures et *les pelotons de canonniers à cheval* passent à la fois à la nouvelle

allure indiquée par le premier commandement.

38. Former les sections.

La batterie marchant au pas en colonne par pièce pour former les sections à la même allure, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Formez les sections = oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

(Pl. 7). Le chef de la section tête de colonne fait successivement après le capitaine les commandements *formez la section = oblique à gauche*, et MARCHE. Au commandement MARCHE, les deux voitures tête de colonne continuent de marcher et s'arrêtent lorsqu'elles ont marché 5^m. Les deux suivantes gagnent leur intervalle de 12^m, chacune par un oblique à gauche individuel, et se redressent en se portant à la même hauteur que les deux premières.

Les autres sections continuent de marcher en colonne par pièce, et sont for-

mées successivement par leurs chefs, qui commandent *formez la section = oblique à gauche* assez à temps pour commander MARCHE, lorsque la première voiture de leur section arrive à 5ᵐ de sa distance.

Lorsque la colonne par pièce est au trot, la formation s'exécute suivant les mêmes principes, et aux mêmes commandements; mais les deux voitures tête de colonne, qui arrêtaient dans le cas précédent, après avoir marché 5ᵐ, passent *au pas*, au commandement MARCHE du chef de section. Les autres sections continuent de marcher au trot, et exécutent leur mouvement à la même allure; la première voiture de chaque section passant également au pas au commandement MARCHE fait par le chef de section, quand elle arrive à sa distance.

Lorsque la colonne par pièce est de pied ferme; la formation s'exécute, comme il est prescrit pour la colonne par pièce en marche au pas, les deux voitures tête de colonne entamant la marche au pas, au commandement MARCHE.

La batterie marchant au pas en colonne par pièce pour former les sections en doublant l'allure et en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Formez les sections = oblique à gauche = au trot.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Le chef de la section tête de colonne

fait successivement après le capitaine les commandements : *formez la section = oblique à gauche = au trot*, et MARCHE. Au commandement MARCHE, les deux voitures tête de colonne continuent de marcher au pas dans la direction primitive. Les deux suivantes se portent au trot par des obliques à gauche individuels, à leur intervalle et à hauteur de celles de la tête, et passent alors au pas.

Au premier commandement, les chefs des deux autres sections commandent *au trot*. Au commandement MARCHE, répété par eux, les deux dernières sections prennent le trot.

Le chef de la deuxième section et celui de la troisième commandent *formez la section = oblique à gauche* assez à temps pour commander MARCHE, lorsque la première voiture de leur section est près d'arriver à sa distance; cette première voiture passe alors au pas.

La formation des sections, en gagnant du terrain à droite, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *formez les sections = oblique à droite*, MARCHE; ou *formez les sections = oblique à droite = au trot*, MARCHE, *guide à gauche*.

Aussitôt les sections formées, les chefs de sections (qui ont surveillé leurs quatre voitures pendant leur formation) prennent leurs places assignées dans l'ordre en colonne (n.° 28).

39. Marche directe en colonne.

La batterie étant en colonne de pied ferme, pour la mettre en marche en avant, le capitaine commande :

1. *Colonne en avant.*
2. Marche.
3. *Guide à gauche* (ou *guide à droite*).

Au commandement marche, toutes les voitures se mettent en mouvement à la fois. Le guide maintient régulièrement la direction. Les voitures et *les pelotons de canonniers à cheval* conservent avec soin leurs intervalles et leurs distances.

40. Arrêter la colonne.

La batterie marchant en colonne, pour l'arrêter, le capitaine commande :

1. *Colonne.*
2. Halte.

Au commandement halte, toutes les

voitures et les canonniers s'arrêtent à la fois.

41. Changer d'allure.

Les changements d'allure de la batterie, marchant en colonne se fonta ux commandements du capitaine :

1. *Au trot.*
2. MARCHE.

Pour passer du pas au trop.

1. *Au pas.*
2. MARCHE.

Pour passer du trot au pas, comme il est prescrit n.° 37, pour les changements d'allure étant en colonne par pièce.

42. Marche de flanc.

La batterie étant en colonne, en marche ou de pied ferme, pour gagner du terrain sur le flanc gauche, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons à gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 8.) Au commandement MARCHE, toutes les voitures exécutent à la fois un à gauche (n.° 13).

Lorsque cet à gauche par voiture va se terminer, le capitaine commande:

1. *En*=AVANT.

2. *Guide à droite.*

Au premier commandement, toutes les voitures prennent la marche directe.

La ligne s'établit régulièrement, les voitures alignées dans chaque rang à 1^m de distance et à 12^m d'intervalle; les chefs de sections se portent au milieu de l'intervalle des voitures du premier rang de leurs sections, à hauteur des chevaux de devant.

Pour faire reprendre à la batterie sa direction primitive, le capitaine commande:

1. *Pièces et caissons à droite.*

2. MARCHE.

3. *En*=AVANT.

4. *Guide à gauche.*

Ce qui s'exécute suivant les mêmes principes.

Pour faire prendre à la batterie (après sa marche de flanc) une direction opposée, mais parallèle à la primitive, le capitaine commande:

1. *Pièces et caissons à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* = AVANT.
4. *Guide à droite.*

(Pl. 9.) *Dans les batteries à cheval*, la marche de flanc s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements. La ligne formée par le flanc s'établit, les voitures alignées dans chaque rang à 4^m de distance et à 12^m ou 18^m d'intervalle, selon la position relative des pièces et des caissons. Les pelotons de canonniers font une conversion dans le même sens que leurs pièces (après l'avoir suivie pendant une partie de son mouvement), se placent à côté et à 1^m des roues, la tête des chevaux du premier rang à hauteur de l'essieu de l'avant-train : ils forment ainsi une ligne intermédiaire entre celles des voitures en s'alignant entre eux. Ils se trouvent à gauche de leurs pièces dans la marche du flanc à gauche, et à droite dans la marche du flanc à droite. Lorsqu'après avoir gagné le terrain nécessaire sur son flanc, la batterie reprend

la formation en colonne, dans la direction primitive, les pelotons de canonniers se remettent derrière leurs bouches à feu, en faisant une conversion dans le même sens que les pièces, mais lorsque la nouvelle direction est opposée à la primitive, ils laissent passer leurs pièces devant eux pour s'y placer à propos.

La marche de flanc, pour gagner du terrain à droite, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *pièces et caissons à droite*, MARCHE, *en* = AVANT, *guide à gauche*, et ensuite *pièces et caissons à gauche* (ou *à droite*), MARCHE, *en* = AVANT, *guide à droite* (ou *à gauche*), pour reprendre la formation en colonne.

Dans les deux cas, le capitaine et le chef de la ligne des caissons font un mouvement individuel, soit à gauche, soit à droite, et se règlent ensuite sur la marche de la colonne par le flanc.

43. Marche oblique individuelle.

La batterie étant en colonne en marche ou de pied ferme, pour faire exécuter les obliques individuels afin de gagner du terrain en avant et sur le flanc gauche, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons oblique à gauche.*

2. MARCHE.

(Pl. 10.) Au commandement MARCHE, toutes les voitures exécutent à la fois un oblique à gauche (n.° 14), et, le mouvement achevé, se portent droit devant elles dans la nouvelle direction, toutes suivant des lignes parallèles, et se réglant à droite pour se maintenir à la même hauteur et conserver leurs intervalles de ce côté.

Dans cette formation oblique, la tête des chevaux de chaque rang est sur une ligne parallèle au front primitif de la colonne : l'intervalle entre les voitures est de 12m, mesurés parallèlement au front, et de 8 seulement, mesurés perpendiculairement à la direction oblique. Chaque voiture de la file de droite se trouve dans le prolongement de la voiture de gauche du rang qui précède le sien, et à 7m de distance; les chefs de section se tiennent au milieu de l'intervalle des voitures du premier rang de leurs sections à hauteur des chefs de pièces.

Pour faire reprendre la direction primitive, le capitaine commande :

En = AVANT.

A ce commandement, les voitures se redressent par un oblique à droite, et, le mouvement achevé, se portent droit devant elles en reformant la colonne.

Pour rectifier les intervalles, le degré d'obliquité et s'assurer de l'alignement, le capitaine peut faire arrêter la colonne aux commandements :

1. *Colonne.*

2. HALTE.

Il la remet en mouvement dans la direction oblique aux commandements :

1. *Colonne en avant.*

2. MARCHE.

(Pl. 11.) *Dans les batteries à cheval*, les voitures, exécutant chacune un oblique à gauche, suivant les principes prescrits pour les batteries à pied, composent des rangs dont le front est aussi parallèle à la direction primitive de la colonne; mais les intervalles varient selon la position relative des pièces et des caissons.

L'oblique à droite individuel s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *pièces et caissons* = *oblique à droite*, MARCHE ; et *en* = AVANT pour reprendre la formation en colonne.

Dans les deux cas, le capitaine et le chef de la ligne des caissons font chacun un oblique individuel, et se règlent ensuite sur la marche oblique de la colonne.

44. Doublement de voitures en colonne.

La batterie marchant en colonne, pour faire passer dans chaque section le second rang de voitures en avant du premier, à la même allure, le capitaine commande :

1. *Pièces doublez vos caissons* (ou *caissons doublez vos pièces*).
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les voitures du premier rang de chaque section s'arrêtent à la fois ; celles du second rang exécutent le doublement (n.° 15) en conservant leur allure : elles s'arrêtent aussitôt que le doublement est terminé.

Pour continuer la marche sans arrêter les voitures du second rang, le capitaine commande *en*

= AVANT au moment où le doublement va se terminer; il indique ensuite le guide.

Lorsque la colonne est au trot, le doublement s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements; excepté qu'au lieu de s'arrêter, les voitures du premier rang de chaque section passent au pas au commandement MARCHE. Les voitures du second rang continuent de marcher au trot, exécutent le doublement et prennent le pas aussitôt qu'il est terminé.

Lorsque la colonne est de pied ferme, le doublement du second rang de voitures en avant du premier s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements, *pièces doublez vos caissons*, ou *caissons doublez vos pièces*, et MARCHE. Si le capitaine veut mettre la colonne en marche après le mouvement, il commande *en* = AVANT au moment où le doublement va se terminer: il indique ensuite le guide.

La colonne marchant au pas pour exécuter le doublement de voitures, *en doublant l'allure*, le capitaine commande:

1. *Pièces doublez vos caissons* = *au trot*, ou *caissons doublez vos pièces* = *au trot*.
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les voitures du premier rang de chaque section continuent de marcher au pas, celles du second rang exécutent le doublement au trot et reprennent le pas aussitôt qu'il est terminé.

45. Demi-tour en colonne.

La batterie étant en colonne, en marche ou de pied ferme, pour faire face du côté opposé à sa direction, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons demi-tour à gauche.*
2. Marche.

Au commandement marche, toutes les voitures exécutent à la fois un demi-tour à gauche (n.° 16).

Selon que le capitaine veut arrêter la colonne après le demi-tour, ou faire continuer la marche, il commande : *colonne* = halte, ou *en* = avant, *guide à droite* (ou *guide à gauche*), au moment où le demi-tour va se terminer.

46. Contre-marche en colonne.

La batterie étant en colonne, en marche ou de pied ferme, pour faire exécuter la contre-marche dans chaque section, le capitaine commande :

1. *Contre-marche.*
2. Marche.

Au commandement marche, chaque pièce et son caisson exécutent à la fois, dans chaque section, la contre-marche (n.° 17).

Selon que le capitaine veut arrêter la colonne après la contre-marche, ou faire continuer la marche, il commande : *colonne* = HALTE, ou *en* = AVANT, *guide à droite* (ou *guide à gauche*), au moment où la contre-marche va se terminer.

47. Changement de direction en colonne.

La batterie marchant en colonne, au pas, pour lui faire exécuter un changement de direction à gauche, le capitaine commande :

Tête de colonne à gauche.

(Pl. 12.) A ce commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *tournez* = (*à*) GAUCHE, et ensuite *en* = AVANT.

A la première partie du premier commandement, qui est *tournez*, la voiture pivot se prépare à faire un à gauche (n.° 13), et celle de l'aile marchante à augmenter l'allure.

A la deuxième partie du même commandement, qui est à GAUCHE, la voiture pivot fait un à gauche à la même allure; la voiture placée à l'aile marchante tourne en augmentant l'allure et conservant son intervalle (n.° 18).

A la première partie du deuxième commandement, qui est *en*, la voiture pivot et celle de l'aile marchante, si elle est en ligne, se préparent à reprendre la marche directe.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, la voiture pivot marche droit dans la nouvelle direction, et la voitnre qui a augmenté l'allure reprend le degré de vitesse auquel elle marchait précédemment aussitôt qu'elle est arrivée en ligne.

Les voïtures du second rang suivent exactement la piste de celles du premier rang, en conservant leurs distances.

Les antres sections exécutent le même mouvement en arrivant sur le terrain où la section tête de colonne a tourné, et aux commandements de leurs chefs *tournez* = (*à*) GAUCHE, *en* = AVANT.

Les chefs de sections doivent faire le commandement *tournez* assez à temps pour commander GAUCHE lorsque la tête des premiers chevaux se trouve à 3^{m} du point indiqué pour la conversion. Ils font la première partie du commande-

ment *en* = AVANT à l'instant où les chevaux de la voiture pivot du premier rang de leur section sont dans une direction perpendiculaire à l'ancienne, et la seconde partie, lorsque cette voiture y est établie tout entière.

Le changement de direction à droite s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, au commandement *tête de colonne à droite.*

Le changement de direction oblique s'exécute suivant les mêmes principes au commandement *tête de colonne demi à gauche* (ou *demi à droite*).

A ce commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *tournez* (*à*) GAUCHE ou (*à*) DROITE, et ensuite *en* = AVANT.

Mais le commandement *en* = AVANT est fait au moment où la voiture pivot du premier rang de chaque section va terminer un oblique à gauche où à droite (n.° 14).

48. Rompre les sections.

La batterie marchant au pas en colonne, par section, pour former la colonne par pièce, à la même allure et par la droite, le capitaine commande :

1. *Par la droite rompez les sections.*
2. MARCHE.

(Pl. 7.) Le chef de la section tête de colonne fait successivement après le capitaine les commandements *par la droite rompez la section* et MARCHE. Au commandement MARCHE, les deux voitures de droite de la section tête de colonne continuent de marcher à la même allure, toutes les autres voitures s'arrêtent. Les deux voitures de gauche de cette même section ne se remettent en mouvement qu'à l'instant où les chevaux de devant de la voiture du premier rang sont dépassés par les chevaux de derrière de la voiture de droite du second rang; alors elles obliquent à droite et se placent en colonne derrière les deux premières voitures, en se redressant par un oblique à gauche en avançant.

Les autres sections sont rompues successivement par leurs chefs, qui commandent : *par la droite rompez la section,* assez à temps pour commander: MARCHE, lorsque les chevaux de derrière des voitures de gauche de la section qui

précède entrent dans la direction oblique à droite.

Lorsque la colonne est au trot, la formation de la colonne par pièce s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements. Mais les voitures qui arrêtaient dans le cas précédent passent au pas; elles reprennent le trot pour obliquer et pour entrer en colonne.

Lorsque la colonne est de pied ferme, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour la colonne en marche au pas; les deux voitures de droite de la section tête de colonne entamant la marche au pas au commandement MARCHE.

La batterie marchant au pas en colonne, par section, pour former la colonne par pièce, en doublant l'allure et par la droite, le capitaine commande:

1. *Par la droite rompez les sections = au trot.*
2. MARCHE.

Le chef de la section tête de colonne fait successivement après le capitaine les commandements *par la droite rompez la section = au trot*, et MARCHE. Au commandement MARCHE, les deux voitures de droite de la section tête de colonne prennent le trot avec modération; toutes les autres voitures continuent de marcher au pas, et le mouvement s'exécute

comme il est prescrit au commencement de cet article pour former la colonne par pièce à la même allure; chaque chef de section faisant successivement les commandements *par la droite rompez la section = au trot*, et MARCHE, lorsque les chevaux de derrière de la voiture de gauche de la section qui précède entrent dans la direction oblique à droite.

La formation de la colonne par pièce s'exécute par la gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *par la gauche rompez les sections*, MARCHE; ou *par la gauche rompez les sections = au trot*, MARCHE.

49. Former le parc.

La batterie étant en colonne par pièce et près d'arriver sur le terrain où elle doit être parquée, le capitaine indique au chef de la section tête de colonne la formation qu'il veut faire exécuter.

La tête de colonne étant parvenue au point où doit commencer le mouvement, le capitaine commande :

1. *A (tant) mètres d'intervalle = formez le parc.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les deux pièces de la section tête de colonne,

dirigées par le chef de cette section, prennent successivement leur position au parc.

Toutes les autres pièces suivent le mouvement de la tête, chacune se réglant sur celle qui la précède immédiatement pour s'établir à son intervalle et pour s'aligner.

Chaque chef de section détermine et dirige (*à voix basse*) la marche des voitures de sa section, qui sont conduites par leurs chefs de manière à les faire entrer au parc par le mouvement le plus simple.

Au moment où les pièces vont entrer au parc, les canonniers quittent successivement leurs postes par les flancs de la colonne, et vont se former en bataille sur la ligne qu'ils occupaient avant la manœuvre, ou sur celle qu'on leur aurait nouvellement indiquée.

Lorsque la batterie est parquée, le détachement de manœuvre se forme sans commandement sous la direction des chefs de sections.

ARTICLE II.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATAILLE ET RÉCIPROQUEMENT. (1)

50. En avant en bataille.

La batterie étant en colonne de pied ferme, pour la former en bataille sur la tête de la colonne, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *En avant en bataille = oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*
4. FIXE.

(Pl. 13.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant*, et ceux des deux autres commandent : *pièces et caissons oblique à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété

(1) Dans toutes les formations en bataille, la position relative des pièces et des caissons, en avant ou en arrière, dans chaque section, ne change rien aux mouvements; il en résulte seulement une ligne de bataille ayant les pièces ou les caissons en avant.

par les chefs des sections, la section tête de colonne se porte en avant; son chef répète l'indication du guide, et quand il a marché 20^{m}, il commande : *section* = HALTE, et de suite *à droite* = ALIGNEMENT.

Chacun des autres chefs de sections, après avoir répété l'indication du guide, conduit sa section dans la direction *oblique à gauche* (n.° 14), jusqu'à ce qu'en lui faisant reprendre la marche directe, il la place à son intervalle de la section voisine, du côté du guide; alors il commande : *en* = AVANT, *guide à droite*, et lorsqu'il est arrivé à 4^{m} en arrière du front, il commande : *section* = HALTE, et de suite *à droite* = ALIGNEMENT.

La batterie étant alignée, le capitaine commande FIXE.

Le mouvement s'exécute du côté opposé en gagnant du terrain à droite, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *en avant en bataille* = *oblique à droite*, MARCHE; *guide à gauche*, FIXE.

La formation en avant en bataille *oblique à gauche* et *oblique à droite* s'exécute de même, la colonne étant en marche. Dans ce cas le chef de la section tête de colonne, continuant de marcher, ne commande pas *section en avant* ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

51. Face en arrière en bataille.

La batterie étant en colonne de pied ferme, pour la former en bataille sur la tête de la colonne, faisant face du côté opposé à sa direction (c'est-à-dire face en arrière), en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Face en arrière en bataille=oblique à gauche.*
2. Marche.
3. *Guide à droite.*
4. Fixe.

(Pl. 14.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à gauche.*

Au commandement marche, répété par les chefs de sections, le mouvement s'exécute comme l'*en avant en bataille oblique à gauche* (n.° 50), excepté l'alignement.

Le chef de la section tête de colonne s'arrète après avoir marché 20m, et lorsque la section du centre est arrivée à sa hauteur, il commande : *contre-marche* =marche, sa section exécute la contre-

marche (n.° 46), et lorsque ce mouvement est sur le point de se terminer, il commande : *section* = HALTE, et de suite : *à gauche* = ALIGNEMENT.

Chacun des autres chefs de sections, lorsque la section qui le suit dans la formation est arrivée à sa hauteur, fait successivement exécuter la contre-marche aux commandements *contre-marche* = MARCHE, et lorsque le mouvement est sur le point de se terminer, 4m avant d'être parvenu sur le nouveau front établi par la section tête de colonne, il commande : *section* = HALTE, et de suite : *à gauche* = ALIGNEMENT. La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

Le mouvement s'exécute du côté opposé, en gagnant du terrain à droite, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *face en arrière en bataille* = *oblique à droite*, MARCHE; *guide à gauche*, FIXE.

La formation *face en arrière en bataille oblique à gauche* ou *oblique à droite*, s'exécute de même, la colonne étant en marche, le chef de la section tête de colonne répète seulement l'indication du guide, comme il est prescrit n.° 50 pour la formation en avant en bataille étant en marche.

52. A gauche et à droite en bataille.

La batterie étant en colonne en marche ou de pied ferme, pour la mettre en bataille sur le flanc gauche, le capitaine commande :

1. *A gauche en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Batterie* = HALTE.
4. *A gauche* = ALIGNEMENT.
5. FIXE.

(Pl. 15.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, toutes les sections font à la fois une conversion à gauche (n.° 18). Chaque chef de section commande : *en* = AVANT, *guide à gauche*, lorsque la voiture pivot du premier rang de sa section a pris la nouvelle direction.

Lorsque les sections sont en ligne, et les voitures du second rang redressées (à 40^{m} au moins du flanc de la colonne), le capitaine commande : *batterie* = HALTE, et de suite *à gauche* = ALIGNEMENT.

La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

La formation à droite en bataille s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandemens *à droite en bataille*, MARCHE; *batterie* = HALTE; *à droite* = ALIGNEMENT, FIXE.

53. Sur la gauche et sur la droite en bataille.

La batterie marchant en colonne, pour la mettre en bataille sur le prolongement en avant de son flanc gauche, le capitaine commande :

1. *Sur la gauche en bataille.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*
4. FIXE.

(Pl. 16.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section tête de colonne, cette section fait une conversion à gauche, et se porte ensuite droit devant elle au commandement *en* = AVANT, *guide à gauche* (n.° 52). Lorsqu'elle a marché [illegible]m, son chef commande : *section* =

HALTE, et de suite : *à gauche* = ALIGNEMENT.

Les autres sections continuent de marcher droit devant elles, sans se rapprocher de la ligne de bataille ; à mesure que chacune d'elles arrive au point où sa conversion doit la placer à son intervalle, son chef commande : *section à gauche*, MARCHE, *en* = AVANT, *guide à gauche*, dirige sa section vers la place qu'elle doit occuper, et lorsqu'il arrive à 4m en arrière du front, il commande : *section* HALTE, et de suite *à gauche* = ALIGNEMENT.

La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

La formation sur la droite en bataille s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *sur la droite en bataille*, MARCHE, *guide à droite*, FIXE.

54. Former la colonne en avant du front.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour former la colonne en avant de son front, par la section de droite, le capitaine commande:

1. *Par la section de droite = en avant en colonne.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

(Pl. 17.) Au premier commandement, le chef de la section de droite commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section de droite, cette section se porte en avant; son chef répète l'indication du guide.

Chacun des autres chefs de sections fait successivement le commandement MARCHE au moment où les premiers chevaux du second rang de voitures, de la section qui est à sa droite, arrivent à sa hauteur, et il répète l'indication du guide. Tous deux conduisent leurs sections oblique à droite jusqu'à ce qu'en leur faisant reprendre la marche directe au commandement *en* = AVANT, ils les fassent entrer dans la colonne chacune derrière la section qui la précède.

Le mouvement s'exécute par la section de gauche suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *par la section de gauche = en avant en colonne*, MARCHE, *guide à droite*.

55. Former la colonne en arrière du front.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour former la colonne en arrière du front par l'une des ailes, le capitaine fait d'abord exécuter un demi-tour par pièce et par caisson (n.° 45) ou une contre-marche (n.° 46), selon l'espèce de voitures qu'il veut avoir en tête.

Lorsque ce mouvement est terminé, il fait arrêter la batterie et exécuter la manœuvre du n.° précédent (54), pour former la colonne en avant du front.

56. Former la colonne à gauche et à droite du front.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour former la colonne à gauche en avant de son front, le capitaine commande :

1. *Par section = à gauche en colonne.*
2. MARCHE.
3. *En* = AVANT.
4. *Guide à gauche.*

(Pl. 18.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, toutes les sections font à la fois une conversion à gauche (n.° 18).

Au moment où les conversions sont près de finir, le capitaine commande : *en = AVANT, guide à gauche.*

La formation à droite en colonne s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses au commandement *par section = à droite en colonne*, MARCHE, *en* = AVANT, *guide à droite.*

57. Rompre en avant par une des ailes pour marcher vers l'aile opposée.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour rompre par la droite pour marcher vers la gauche, le capitaine commande :

1. *Sections rompez par la droite = pour marcher vers la gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 19.) Au premier commandement, le chef de la section de droite commande *section en avant, guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété

par le chef de la section de droite, cette section marche 10^{m} droit devant elle, tourne à gauche, et se porte en avant aux commandements : *tournez* = (*à*) GAUCHE, *en* = AVANT.

Chacun des autres chefs de sections commande *section en avant*, *guide à gauche*, de manière à faire le commandement MARCHE au moment où les roues des avant-trains du second rang de voitures de la section qui précède arrivent à sa hauteur. Chaque section, après s'être portée 10^{m} en avant, tourne à gauche, et se met en colonne derrière celle qui la précède aux commandements : *tournez* = (*à*) GAUCHE, *en* = AVANT.

Le mouvement s'exécute par la gauche pour marcher vers la droite suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *sections rompez par la gauche* = *pour marcher vers la droite*, et MARCHE.

58. Rompre en arrière par une des ailes pour marcher vers l'aile opposée.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour rompre en arrière par une des ailes pour marcher

vers l'aile opposée, le capitaine fait d'abord exécuter un demi-tour par pièce et par caisson (n.° 45) ou une contre-marche (n.° 46), selon l'espèce de voitures qu'il veut avoir en tête.

Lorsque ce mouvement est terminé, il fait arrêter la batterie et exécuter la manœuvre du n.° précédent (57) pour rompre en avant par une des ailes pour marcher vers l'aile opposée.

59. Rompre la batterie en avant par une des ailes.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour la rompre en avant par l'aile droite, le capitaine commande :

1. *Par la droite par section = rompez la batterie.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, le chef de la section de droite commande : *section en avant*, et ceux des autres commandent : *pièces et caissons oblique à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section de droite et fait à temps par les deux autres chefs de sections, le mouvement s'exécute comme il est prescrit n.° 54.

La batterie marchant en bataille au pas, pour la rompre en avant, par l'aile droite à la même allure, le capitaine commande :

1. *Par la droite par section = rompez la batterie.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au commandement MARCHE, le chef de la section de droite répète l'indication du guide; les autres chefs de sections commandent : *section* = HALTE. La section de droite continue de marcher à la même allure. Les autres sections s'arrêtent.

Chacun des autres chefs de sections met successivement sa section en mouvement au commandement *pièces et caissons oblique à droite*, fait assez à temps pour commander MARCHE au moment où les premiers chevaux du second rang de voitures de la section qui est à sa droite arrivent à sa hauteur. Il dirige sa section vers la colonne et l'y fait entrer au commandement *en* = AVANT (n.° 54.)

Lorsque la batterie est au trot, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes, mais les sections qui arrêtaient dans le cas précédent passent au

pas et reprennent le trot pour obliquer et rentrer dans la colonne aux commandements de leurs chefs *au pas*, MARCHE, et ensuite *pièces et caissons oblique à droite = au trot*, MARCHE, et *en* = AVANT.

La batterie marchant en bataille au pas, pour la rompre en avant par l'aile droite en doublant l'allure, le capitaine commande :

1. *Par la droite, par section = rompez la batterie = au trot.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef de la section de droite commande : *au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section de droite, cette section prend le trot et continue la marche directe; son chef répète l'indication du guide.

Les autres sections continuent de marcher au pas, chacun de leurs chefs les dirige vers la colonne et les y fait entrer au commandement *pièces et caissons oblique à droite = au trot*, MARCHE et *en* = AVANT, comme il est prescrit à ce même numéro pour rompre à la même allure.

Le mouvement s'exécute par l'aile gauche suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *par la gauche par section = rompez la batterie*, MARCHE; ou *par la gauche par section = rompez la batterie = au trot*, MARCHE.

60. Former la batterie.

La batterie marchant en colonne au pas, pour la former en bataille à la même allure, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Formez la batterie = oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, les chefs de sections autres que celui de la tête de colonne commandent : *pièces et caissons oblique à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes chefs de sections, le mouvement s'exécute comme il est prescrit (n.° 50) pour la formation en avant en bataille, la batterie en marche.

La colonne marchant au trot, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes; mais le chef de la section tête de colonne commande: *au pas* MARCHE, successivement après les deux premiers commandements du capitaine, et n'arrête pas sa section. Les

autres chefs de sections commandent : *au pas*, assez à temps pour commander MARCHE en arrivant sur le front.

La batterie marchant en colonne au pas, pour la former en bataille en doublant l'allure et en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Formez la batterie oblique à gauche = au trot.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

Au premier commandement, les chefs de sections autres que celui de la tête de colonne, commandent : *pièces et caissons oblique à gauche = au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes chefs de sections, la section tête de colonne continue de marcher droit devant elle au pas, et son chef répète l'indication du guide. Les deux autres sections exécutent leur oblique à gauche individuel au trot. A mesure que chacune d'elles arrive au point où elle doit se former en ligne, le chef de section commande : *en* = AVANT, *guide à droite* et ensuite : *au pas*, assez à temps pour commander : MARCHE, en arrivant sur le front.

Le mouvement s'exécute en gagnant du terrain à droite suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *formez la batterie = oblique à droite*, MARCHE, ou *formez la batterie = oblique à droite = au trot*, MARCHE.

61. Former la colonne d'attaque sur la section du centre.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour former la colonne d'attaque sur la section du centre, le capitaine commande :

1. *Sur la section du centre = formez la colonne d'attaque.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche* (ou *guide à droite*).

(Pl. 20.) Au premier commandement, le chef de la section du centre commande : *section en avant*, celui de la section de droite : *pièces et caissons oblique à gauche*, et celui de la section de gauche : *pièces et caissons oblique à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section du centre, cette section se porte en avant ; son chef répète l'indication du guide.

Les autres sections commencent leur

mouvement oblique en même temps, au commandement MARCHE de leurs chefs, fait à l'instant où les chevaux de devant du premier rang de voitures sont dépassés par ceux de derrière du second rang de voitures de la section du centre; lorsque, dans chacune d'elles, la pièce voisine de la colonne est sur le point d'y entrer, le chef de la section de droite commande: *sur la pièce de gauche en colonne*, MARCHE; celui de la section de gauche commande: *sur la pièce de droite en colonne*, MARCHE. Et chaque section des ailes se forme en colonne, par pièce, derrière la pièce correspondante de la section du centre formant tête de colonne.

Le chef de la ligne des caissons, se tenant au centre et à la queue de la colonne à mesure qu'elle se forme, veille à ce que les caissons des pièces des ailes n'entrent pas trop tôt dans la colonne, et attendent que leurs pièces y soient placées pour s'y ranger derrière elle.

Les chefs des sections des ailes s'occupent particulièrement des pièces ex-

trêmes pour les faire entrer à propos dans la colonne.

Les chefs des sections des ailes, lorsque la colonne est formée, se placent à 4m en dehors du flanc, à hauteur du milieu de leurs sections.

Le chef de la ligne des caissons reste à la queue de la colonne, à 4m en arrière et au centre.

La batterie marchant en bataille, la formation de la colonne d'attaque s'exécute suivant les principes du n.° 48 pour rompre les sections, soit à la même allure, soit en doublant l'allure.

Pour former la colonne d'attaque à la même allure, le capitaine commande :

1. *Sur la section du centre = formez la colonne d'attaque.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche* (ou *guide à droite*).

Au commandement MARCHE, le chef de la section du centre répète l'indication du guide, les chefs des sections des ailes commandent *section = halte.*

La section du centre continue de marcher au pas ; les sections des ailes s'arrêtent.

Les chefs des sections des ailes mettent leurs sections en mouvement en même temps; celui de droite commande: *pièces et caissons oblique à gauche;* celui de gauche commande: *pièces et caissons oblique à droite*, tous deux assez à temps pour commander: MARCHE, à l'instant où les chevaux de devant du premier rang de voitures de leur section sont dépassés par ceux de derrière du second rang de voitures de la section du centre. Chacun d'eux dirige sa section par des obliques individuels et la forme en colonne par pièce au commandement: *sur la pièce de gauche en colonne*, MARCHE, et *sur la pièce de droite en colonne*, MARCHE, comme il est prescrit au même numéro pour former la colonne.

Lorsque la batterie est au trot, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes; mais les sections des ailes, qui arrêtent dans le cas précédent, passent au pas, reprennent le trot pour obliquer et entrer dans la colonne aux commandements de leurs chefs *au pas*, MARCHE, *pièces et caissons oblique à gauche* = *au trot* (*et pièces et caissons oblique à droite* = *au trot*), MARCHE, et ensuite *sur la pièce de gauche en colonne* (*et sur la pièce de droite en colonne*), MARCHE.

Pour former la colonne d'attaque en doublant l'allure, le capitaine commande :

1. *Sur la section du centre = formez la colonne d'attaque = au trot.*

2. MARCHE.

3. *Guide à gauche* (ou *guide à droite*).

Au premier commandement, le chef de la section du centre commande : *au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section du centre, cette section prend le trot avec modération; les sections des ailes continuent de marcher au pas; leurs chefs les dirigent vers la colonne, et les y font entrer en colonne par pièce aux commandements *pièces et caissons oblique à gauche = au trot* (et *pièces et caissons oblique à droite = au trot*), MARCHE, et ensuite *sur la pièce de gauche en colonne* (et *sur la pièce de droite en colonne*), MARCHE, comme il est prescrit même numéro, pour former la colonne d'attaque de pied ferme.

62. Déployer la colonne d'attaque en avant en bataille.

La batterie étant formée en colonne d'attaque et de pied ferme, pour la mettre en avant en bataille, le capitaine commande :

1. *En avant en bataille.*
2. Marche.
3. *Guide à gauche.*
4. Fixe.

(Pl. 21.) Au premier commandement, le chef de la section du centre (tête de colonne) commande : *section en avant;* les autres chefs de sections commandent, celui de droite : *section en ligne, oblique à droite;* et celui de gauche : *section en ligne, oblique à gauche.*

Au commandement marche, répété par les chefs de sections, la section du centre se porte en avant; son chef répète l'indication du guide, et quand il a marché 5^{m}, il commande : *section* = halte, et de suite : *à gauche* = alignement.

Les sections des ailes se portent sur la ligne de bataille par des obliques in-

dividuels, chacune de leurs pièces s'y dirigeant et s'y arrêtant successivement sans commandement, en se réglant sur la section du centre déjà formée. La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

La formation en avant en bataille s'exécute de même, la colonne étant en marche. Dans ce cas, le chef de la section du centre (tête de colonne) continuant de marcher, ne commande pas *section en avant*, ni MARCHE, mais répète l'indication du guide.

La batterie marchant en colonne d'attaque au trot, pour la déployer en avant en bataille à la même allure, sans l'arrêter, le capitaine commande :

1. *Formez la batterie.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef de la section du centre commande : *au pas*, les chefs des sections des ailes commandent, celui de droite : *section en ligne=oblique à droite*; celui de gauche : *section en ligne=oblique à gauche.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, la section du centre prend le pas, les sections des ailes se déploient à la même allure, et

les pièces prennent le pas sans commandement en arrivant sur le front, comme il est prescrit au même numéro, pour mettre la colonne d'attaque en avant en bataille, excepté que la ligne formée ne s'arrête pas.

La batterie marchant en colonne d'attaque au pas, pour la déployer en avant en bataille, en doublant l'allure sans l'arrêter, le capitaine commande :

1. *Formez la batterie = au trot.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, les chefs des sections des ailes commandent, celui de droite : *section en ligne = oblique à droite = au trot*, celui de gauche : *section en ligne = oblique à gauche = au trot.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs des sections des ailes, la section du centre (tête de colonne) continue de marcher droit devant elle au pas; son chef répète l'indication du guide.

Les sections des ailes se déploient au trot, et les pièces prennent le pas sans commandement en arrivant sur le front, comme il est prescrit ci-dessus.

ARTICLE III.

MARCHE EN BATAILLE.

---

63. Marche directe.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour la porter en avant, le capitaine indique au guide les points sur lesquels il doit se diriger, et commande :

1. *Batterie en avant.*
2. *Guide à gauche* (ou *guide à droite*).
3. MARCHE.

Au commandement MARCHE, la batterie se met en mouvement, tous ses éléments partant à la fois au pas : les chefs de sections maintiennent l'alignement du côté du guide ; le chef de pièce, guide de la ligne, marche régulièrement dans la direction donnée, les autres s'alignent sur lui, en conservant exactement leurs intervalles. Les voitures du second rang suivent celles du premier, toutes se tenant alignées entre elles, et à 1^{m} de distance. Le chef de la ligne des caissons surveille la marche du second rang de voitures, et s'y porte au besoin à cet effet.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers suivent leurs pièces, tous se tenant alignés entre eux et à leur distance.

64. Arrêter la batterie et l'aligner.

La batterie marchant en bataille, pour l'arrêter et l'aligner, le capitaine commande :

1. *Batterie* = HALTE.
2. *A gauche* (ou *à droite*) = ALIGNEMENT.
3. FIXE.

Au commandement HALTE, tous les éléments de la batterie s'arrêtent à la fois, et ne bougent plus jusqu'au second commandement.

Au commandement *à gauche* = ALIGNEMENT, toutes les voitures s'alignent dans chaque rang sur la voiture de gauche, par les canonniers conducteurs de derrière, en se redressant le plus possible, et sans resserrer ni augmenter les intervalles. Le capitaine surveille l'alignement du premier rang de voitures, et le chef de la ligne des caissons celui du second rang; ils se portent tous deux

sur le flanc de la ligne du côté du guide.

La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

Si la position de la batterie, au moment où elle s'est arrêtée, ne lui permettait pas de s'aligner par de légers mouvements, le capitaine ferait porter à 4^{m} en avant, et, au besoin, à une plus grande distance, une ou deux voitures des ailes ou de la ligne, et commanderait ensuite l'alignement à gauche, ou à droite, ou sur le centre.

Au commandement *à gauche* (*à droite* ou *sur le centre*) = ALIGNEMENT, toutes les voitures se porteraient en avant, et s'aligneraient d'après les principes ci-dessus.

65. Changer d'allure.

Les changements d'allure, pour la batterie marchant en bataille, se font au commandement du capitaine :

1. *Au trot.*
2. MARCHE.

Pour passer du pas au trot, et

1. *Au pas.*
2. MARCHE.



Pour passer du trot au pas, comme il est prescrit n.° 37 pour les changements d'allure étant en colonne par pièce.

66. Marche de flanc.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour lui faire gagner du terrain sur un de ses flancs, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

(Pl. 22 et 23.) Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 42 pour la marche de flanc en colonne.

67. Marche oblique individuelle.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour lui faire gagner du terrain en avant et sur un de ses flancs, sans changer de front, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons oblique à gauche* (ou *à droite*).
2. MARCHE.

Pour faire reprendre la direction primitive, le capitaine commande :

En = AVANT.

(Pl. 24 et 25.) Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 43, pour la marche oblique individuelle étant en colonne.

68. Doublement de voitures en bataille.

La batterie marchant en bataille, pour faire passer le second rang de voitures en avant du premier, à la même allure ou en doublant l'allure, le capitaine fait, suivant les circonstances, les commandements:

1. *Pièces doublez vos caissons* (ou *caissons doublez vos pièces*).
2. MARCHE.

Ou

1. *Pièces doublez vos caissons = au trot* (ou *caissons doublez vos pièces = au trot*).
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 44 pour le doublement de voitures en colonne.

Lorsque la batterie est de pied ferme, pour faire passer le second rang de voitures en avant du premier, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et aux commandements : *pièces doublez vos caissons* (ou *caissons doublez vos pièces*), et MARCHE.

Si le capitaine veut mettre la batterie en marche aussitôt après le mouvement, il commande *en* = AVANT au moment où le doublement va se terminer.

69. Demi-tour en bataille.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour faire face du côté opposé à sa direction, le capitaine commande :

1. *Pièces et caissons demi-tour à gauche.*
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 45, pour le demi-tour en colonne.

Selon que le capitaine veut arrêter la batterie après le demi-tour, ou faire continuer la marche, il commande : *batterie* = HALTE ou : *en* = AVANT, *guide à droite*, au moment où le demi-tour va se terminer.

70. Contre-marche en bataille.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, pour faire face du côté opposé sans changer l'ordre des rangs de voitures, le capitaine commande :

1. *Contre-marche.*
2. MARCHE.

Ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 46, pour la contre-marche en colonne.

Selon que le capitaine veut faire arrêter la batterie après la contre-marche, ou faire continuer la marche, il commande : *batterie* = HALTE ou : *en* = AVANT, *guide à droite*, au moment où la contre-marche va se terminer.

71. Conversion en bataille.

La batterie étant en bataille de pied ferme, pour lui faire faire une conversion à gauche, le capitaine commande :

1. *Batterie à gauche.*
2. MARCHE.
3. *En* = AVANT.
4. *Batterie* = HALTE.
5. *A gauche* = ALIGNEMENT.
6. FIXE.

(Pl. 26.) Au commandement MARCHE, la voiture pivot prend le pas et décrit un arc de cercle de 20^{m} (*rayon* 13^{m}). Toutes les autres voitures prennent le trot et conservent leurs intervalles du côté du pivot; elles règlent leur allure à raison de leur plus ou moins d'éloignement de ce pivot, de manière à rester le moins longtemps possible en arrière de la ligne et à s'y porter successivement sans forcer l'allure des chevaux.

Toutes les voitures du second rang suivent à leur distance la piste de celles qui les précèdent dans le premier rang.

Au commandement *en* = AVANT, fait lorsque la voiture pivot a parcouru son arc de cercle de 20^{m}, cette voiture se porte droit devant elle, et lorsqu'elle a marché 40^{m} dans la nouvelle direction, le capitaine commande : *batterie* = HALTE, et de suite : *à gauche* = ALIGNEMENT.

Au commandement HALTE, la voiture pivot s'arrête; toutes les autres ne s'arrêtent que sur la ligne, sur laquelle elles se portent en ralentissant leur allure, pour s'aligner du côté du pivot.

La batterie étant alignée, le capitaine commande : FIXE.

Lorsque la batterie est en marche, le mouvement s'exécute de même et aux mêmes commandements, la voiture pivot conserve son allure.

La conversion à droite s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *batterie à droite*, MARCHE, *en* = AVANT, *batterie* = HALTE, *à droite* = ALIGNEMENT, et FIXE.

72. Changement de direction en bataille.

La batterie marchant en bataille, pour lui faire changer de direction à gauche, le capitaine commande :

1. *Tournez* (*à*) GAUCHE.
2. *En* = AVANT.

Le mouvement s'exécute comme il est prescrit au numéro précédent (71) pour la conversion en marche. La voiture pivot continue la marche directe dans la nouvelle direction. Toutes les autres voitures, aussitôt qu'elles arrivent en ligne, prennent l'allure et la direction du pivot, et s'alignent de son côté.

Le changement de direction à droite s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *tournez* = (*à*) DROITE, *en* = AVANT.

73. Serrer les intervalles en bataille.

La batterie marchant en bataille, pour diminuer l'étendue de son front, en rapprochant les voitures sur l'une d'elles désignée comme voiture de direction, le capitaine commande :

1. *Sur la pièce de droite* (ou *de gauche*)

de (telle) section = à (tant de) mètres = serrez les intervalles.

2. MARCHE.

(Pl. 27.) Au commandement MARCHE, dans chaque rang, la voiture désignée comme voiture de direction continue la marche directe; toutes les autres se dirigent sur elle par un oblique individuel au trot, chacune réglant sa marche sur sa voisine, du côté de celle qui sert de direction, pour s'en rapprocher à l'intervalle ordonné. Elles reprennent successivement la marche directe à mesure qu'elles sont parvenues à ce nouvel intervalle, et le pas quand elles sont rentrées en ligne.

Le capitaine renouvelle l'indication du guide dès que le nouveau front est établi.

Si le mouvement se fait sur une des ailes, le capitaine commande :

1. *Sur la pièce de droite* (ou *de gauche*) = *à (tant de) mètres = serrez les intervalles.*

2. MARCHE.

74. Mouvements à intervalles serrés.

La batterie étant en bataille, en marche ou de pied ferme, à intervalles serrés, pour lui faire exécuter un demi-tour ou une contre-marche, le capitaine commence par faire porter en avant au delà du front, la pièce et le caisson de droite de chaque section, et lorsque ces voitures sont entièrement hors de la ligne, il fait exécuter à toute la batterie ensemble le mouvement qui doit avoir lieu. Quand il est terminé, les voitures qui avaient deboîté rentrent à leurs places. Le capitaine commande :

1. *Dans chaque section = pièces et caisson de droite en avant.*
2. MARCHE.

Au commandement MARCHE, les voitures de droite de chaque section se portent en avant, et lorsque le derrière de celles du second rang se trouve à 5m au delà du front, le capitaine commande le demi-tour, ou la contre-marche, qui s'exécute comme il est prescrit à l'un des n.os 45 ou 46.

Les mouvements qu'exigent ces manœuvres s'exécutent à la même allure ou en doublant l'allure d'après les principes du n.° 44.

75. Reprendre les intervalles.

La batterie marchant en bataille à intervalles serrés, pour lui faire reprendre les intervalles réguliers, le capitaine commande :

1. *Sur la pièce de droite* (ou *de gauche*) *de* (*telle*) *section = reprenez les intervalles.*
2. MARCHE.

(Pl. 28.) Au commandement MARCHE, dans chaque rang, la voiture désignée comme voiture de direction continue la marche directe. Toutes les autres s'en écartent par un oblique individuel au trot, chacune réglant sa marche sur la voisine du côté de celle qui sert de direction, pour s'en éloigner à l'intervalle régulier. Elles reprennent successivement la marche directe à mesure qu'elles arrivent à cet intervalle, et le pas quand elles sont rentrées en ligne.

Le capitaine renouvelle l'indication du guide dès que la ligne de bataille est formée.

Si le mouvement se fait sur une des ailes, le capitaine commande:

1. *Sur la pièce de droite* (ou *de gauche*) = *reprenez les intervalles.*
2. Marche.

76. Passage d'obstacle.

La batterie marchant en bataille, pour lui faire exécuter des passages d'obstacle, le capitaine désigne à l'avance la section devant laquelle se trouve l'obstacle, il commande :

1. (*Telle*) *section* (de droite, du centre, de gauche).
2. Obstacle.

Au commandement obstacle, le chef de la section désignée juge l'obstacle qui s'oppose à sa marche régulière et fait en conséquence les commandements nécessaires, soit qu'il serre sur une section voisine ou qu'il s'en écarte, soit qu'il rompe sa section, soit qu'il l'arrête pour la former en colonne derrière une section voisine.

La section détournée de sa marche régulière la reprend généralement par des moyens inverses de ceux par lesquels elle l'avait quittée, et regagne sa place aux commandements de son chef *section*

en ligne, MARCHE, et par des mouvements faits au trot.

Les passages de défilé ne sont autre chose que des passages d'obstacle, qui nécessitent la décomposition de la batterie en colonne par section, par une des manœuvres indiquées pour passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. Lorsqu'ils nécessitent la décomposition momentanée des sections, chacune d'elles doit toujours être reformée au commandement de son chef, aussitôt que le terrain le permet.

ARTICLE IV.

FORMATIONS EN BATTERIE.

---

77. *Observation relative à la disposition des voitures au moment de se mettre en batterie.*

Les différentes formations en batterie résultant de la direction dans laquelle on veut faire feu, peuvent s'exécuter avec plus ou moins de facilité et de promp-

titude, selon la position relative des pièces et des caissons au moment de se mettre en batterie. Toutefois, toutes les formations sont présentées séparément, en admettant les pièces ou les caissons en tête dans l'ordre qui précède la mise en batterie. Mais le capitaine pourra, selon les circonstances et les prévisions du moment, faire prendre à l'avance la disposition la plus avantageuse pour se mettre le plus promptement possible en batterie.

PASSER DE L'ORDRE EN BATAILLE A L'ORDRE EN BATTERIE ET RÉCIPROQUEMENT.

---

78. En bataille, les pièces en tête, se former en avant en batterie.

La batterie étant en bataille de pied ferme, les pièces en tête, pour la former en avant en batterie, le capitaine commande :

1. *Feu en avant.*
2. EN BATTERIE.
3. *Guide à gauche.*

4. (*Pièces demi-tour à gauche*) MARCHE (1).

(Pl. 29.) Au commandement EN BATTERIE, les caissons ne bougent (non plus que les *pelotons de canonniers dans les batteries à cheval*); toutes les pièces se portent à la fois en avant, en ayant soin de conserver leurs intervalles et l'alignement, les chefs de sections marchant à leur place de bataille.

Lorsque les pièces ont marché 17^{m}, elles exécutent leur demi-tour, qu'elles commencent ensemble au commandement (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auquel les chefs de sections s'arrêtent. Les chefs des pièces accompagnent leurs pièces, et les gouvernent au besoin dans leur demi-tour.

Aussitôt le demi-tour terminé, les canonniers ôtent l'avant-train, qui se porte par un demi-tour à gauche à sa place de batterie (n.° 30), et se disposent à faire feu.

Dans les batteries à pied, si les canon-

(1) Le mot MARCHE est le seul qui se prononce.

niers marchent autour de la pièce, ils s'arrêtent au commandement MARCHE, et se portent, aussitôt qu'elle les a dépassés, à hauteur des chefs de sections, où la pièce doit revenir après son demi-tour; ils y prennent leurs postes sans qu'il soit assigné de marche précise pour ce mouvement.

Si les canonniers sont montés sur les coffres, ceux des caissons sautent à terre au commandement EN BATTERIE, et courent à leurs postes; ceux de la pièce sautent à terre après le demi-tour.

Les chefs de pièce et des sections prennent leurs places de batterie (n.° 30) aussitôt la formation terminée.

Dans les batteries à cheval, le mouvement s'exécute de la même manière, aux mêmes commandements; mais les pièces ne marchent que 11^{m} droit devant elles, avant de faire le demi-tour.

Les canonniers mettent pied à terre (n.° 26) au commandement EN BATTERIE, courent au point où la bouche à feu doit revenir après le demi-tour, à hauteur des chefs de sections; ils ôtent l'avant-train et se disposent à faire feu.

Lorsque la batterie marche en bataille, les pièces en tête, la formation en avant en batterie s'exécute suivant les mêmes principes et aux commandements *feu en avant*, EN BATTERIE, et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE; mais au commandement EN BATTERIE, les caissons s'arrêtent ainsi que les *canonniers à cheval*, qui mettent aussitôt pied à terre.

Après la formation, le capitaine rectifie l'alignement, s'il y a lieu.

79. En bataille, les caissons en tête, se former en avant en batterie.

La batterie étant en bataille de pied ferme, les caissons en tête, pour la former en avant en batterie, le capitaine commande :

1. *Feu en avant.*
2. *Pièces doublez vos caissons.*
3. MARCHE.
4. EN BATTERIE.
5. *Guide à gauche.*
6. (*Pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

(Pl. 29.) Au commandement MARCHE, le doublement des pièces en avant des caissons s'exécute d'après les principes des n.os 15 et 44.

Au commandement EN BATTERIE, fait

à l'instant où les pièces ont entièrement déboîté en avant des caissons, la formation s'exécute comme il est prescrit au numéro précédent (78).

Lorsque la batterie marche en bataille, les caissons en tête, la formation en avant en batterie s'exécute suivant les mêmes principes (des n.os 15, 41 et 78) aux commandements *feu en avant*, *pièces doublez vos caissons* (ou *pièces doublez vos caissons = au trot*), MARCHE, EN BATTERIE, *guide à gauche*, (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

Dans les batteries à cheval, le commandement EN BATTERIE se fait au moment où les pelotons de canonniers dépassent les premiers chevaux des caissons.

80. En bataille, les pièces en tête, se former en arrière en batterie.

La batterie étant en bataille de pied ferme, les pièces en tête, pour la former en arrière en batterie, le capitaine commande :

1. *Feu en arrière.*
2. *Caissons doublez vos pièces = au trot.*
3. MARCHE.
4. EN BATTERIE.

(Pl. 30.) Au commandement MARCHE, les caissons partent vivement au trot et doublent leurs pièces.

Au commandement EN BATTERIE, fait à l'instant où les caissons ont doublé leurs pièces, les canonniers ôtent l'avant-train (qui prend sa place de batterie), se portent à leurs postes et se disposent à faire feu.

S'ils sont montés sur les coffres, ceux du caisson sautent à terre, lorsqu'il s'arrête pour leur en donner le temps, et courent à leurs postes.

Les chefs des pièces et des sections prennent leurs places de batterie (n.° 30) aussitôt la formation terminée.

Les caissons ayant doublé leurs pièces marchent encore 17^{m} droit devant eux, font ensemble demi-tour et prennent leurs places de batterie (n.° 30).

Si les canonniers sont montés sur les coffres, les caissons (pour leur donner le temps de descendre) s'arrêtent à 17^{m} en avant des pièces, à hauteur de leur place de batterie, avant de commencer le demi-tour.

Le chef de la ligne des caissons, dans ce mouvement, précède d'abord les caissons, et marque, en s'y arrêtant, la ligne où doivent être parvenus les premiers chevaux, lorsque le demi-tour s'exécute. Il se porte à sa place de batterie aussitôt que le demi-tour est terminé et que les caissons sont placés.

Dans les batteries à cheval, au commandement EN BATTERIE, les pelotons de canonniers partent vivement au trot, doublent leurs pièces en les laissant à gauche, et vont (par un demi-tour à gauche) prendre leur place de batterie (n.° 30). Les canonniers mettent pied à terre, courent ôter l'avant-train, prennent leur poste et se disposent à faire feu.

Lorsque la batterie marche en bataille, les pièces en tête, la formation en arrière en batterie s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements, à l'exception de celui EN BATTERIE, qui est remplacé par le commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE, fait au même instant où les caissons ont doublé leurs pièces.

Alors les pièces s'arrêtent, les caissons continuent leur mouvement, *les pelotons de canon-*

niers à cheval doublent leurs pièces, et la formation s'exécute comme il est prescrit plus haut.

81. En bataille, les caissons en tête, se former en arrière en batterie.

La batterie étant en bataille de pied ferme, les caissons en tête, pour la former en arrière en batterie, le capitaine commande :

1. *Feu en arrière.*
2. En batterie.

(Pl. 30.) Au commandement en batterie, les canonniers ôtent l'avant-train (qui prend sa place de batterie), se portent à leurs postes et se disposent à faire feu.

Les chefs de pièces et de caissons prennent leurs places de batterie.

Les caissons partent vivement au trot pour aller prendre leur place de batterie sous la surveillance du chef de la ligne des caissons, comme il est prescrit au numéro précédent (80).

Dans les batteries à cheval, au commandement en batterie, les pelotons

de canonniers doublent leurs pièces, se portent à leur place de batterie, où les canonniers mettent pied à terre pour aller ensuite prendre leurs postes, comme il est prescrit au numéro précédent (80).

Lorsque la batterie marche en bataille, les caissons en tête, la formation en arrière en batterie s'exécute suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements, à l'exception de celui EN BATTERIE, qui est remplacé par celui EN BATTERIE PIÈCES HALTE.

82. En batterie, se former en avant en bataille.

Étant en batterie, pour se former en avant en bataille, le capitaine fait d'abord remettre les avant-trains au commandement : AMENEZ LES AVANT-TRAINS. Ensuite, s'il veut conserver les pièces en tête, il commande :

1. *Pièces demi-tour à gauche = caissons en avant.*
2. MARCHE.
3. *Batterie* = HALTE.

(Pl. 31.) Au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, les canonniers remettent les avant-trains et reprennent leurs postes.

Au commandement MARCHE, les pièces font demi-tour (n.° 16). Les caissons serrent à 1m.

Au commandement *batterie*=HALTE, fait au moment où le demi-tour des pièces s'achève, les pièces s'arrêtent en se redressant et s'alignant.

Le capitaine rectifie l'alignement s'il y a lieu, et commande : FIXE.

Si la batterie doit se mettre de suite en mouvement, au lieu de *batterie* = HALTE, le capitaine commande : *en* = AVANT au moment où le demi-tour des pièces s'achève, et les caissons serrent en marchant. Le capitaine indique le guide.

Si la formation en avant en bataille doit avoir lieu les caissons en tête, le capitaine commande :

1. AMENEZ LES AVANT-TRAINS.
2. *Caissons doublez vos pièces*=*au trot*=*pièces demi-tour à gauche.*
3. MARCHE.
4. *Batterie*=HALTE (ou *en*=AVANT).

Au commandement MARCHE, les caissons doublent leurs pièces au trot (n.° 44), et prennent le pas dès qu'ils les ont dépassées, les pièces font demi-tour aussitôt que les caissons ont démasqué le terrain.

Au commandement *batterie* = HALTE, ou à celui *en* = AVANT, faits au moment où les caissons arrivent en ligne, en avant des pièces, les caissons s'arrêtent ou continuent de marcher en se redressant et en s'alignant.

Le capitaine rectifie l'alignement s'il y a lieu, et commande : FIXE, ou il indique le guide.

Dans les batteries à cheval, les canonniers, après avoir remis l'avant-train, courent à leurs chevaux, et rejoignent promptement leurs pièces.

83. En batterie se former en arrière en bataille.

Étant en batterie, pour se former en arrière en bataille, le capitaine fait d'abord remettre les avant-trains au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS. Ensuite, pour conserver les caissons en tête, il commande :

1. *Caissons demi-tour à gauche = pièces en avant.*
2. MARCHE.
3. *Batterie* = HALTE (ou *en* = AVANT).

(Pl. 32.) Au commandement AMENEZ

LES AVANT-TRAINS, les canonniers remettent les avant-trains et reprennent leurs postes.

Au commandement MARCHE, les caissons font demi-tour à gauche, les pièces serrent à 1^{m}.

Au commandement *batterie* = HALTE ou à celui *en* = AVANT, faits au moment où le demi-tour des caissons s'achève, les caissons s'arrêtent ou continuent de marcher en se redressant et s'alignant.

Le capitaine rectifie l'alignement s'il y a lieu, et commande : FIXE, ou il indique le guide.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers se portent à gauche pour faciliter le mouvement des caissons. Ils vont se placer promptement derrière leurs bouches à feu, ou attendent qu'ils en soient dépassés, selon que la batterie s'arrête ou continue de marcher.

Si la formation en arrière en bataille doit avoir lieu les pièces en tête, le capitaine commande :

1. AMENEZ LES AVANT-TRAINS.

2. *Pièces doublez vos caissons = caissons demi-tour à gauche.*

3. MARCHE.

4. *Batterie* = HALTE (ou *en* = AVANT).

Au commandement MARCHE, les pièces doublent les caissons et les caissons font demi-tour aussitôt que le terrain nécessaire est démasqué.

Au commandement *batterie* = HALTE ou à celui *en* = AVANT, faits au moment où les pièces arrivent en ligne, en avant des caissons, les pièces s'arrêtent ou continuent de marcher en se redressant et s'alignant.

Le capitaine rectifie l'alignement s'il y a lieu et commande : FIXE, ou il indique le guide.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers se placent promptement derrière leurs bouches à feu aussitôt qu'ils en sont dépassés.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATTERIE ET RÉCIPROQUEMENT.

---

84. En colonne, les pièces en tête, se former en batterie.

La batterie étant en colonne de pied ferme, les pièces en tête, pour la former en avant en batterie en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *En avant en batterie* = *oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

(Pl. 33.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant* et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à gauche.* Le chef de la ligne des caissons se porte promptement à la droite des caissons de la section tête de colonne, pour les faire arrêter à propos, et pour surveiller l'alignement de toute sa ligne.

Au commandement MARCHE, répété

par les chefs de sections, les mouvements des sections s'exécutent comme il est prescrit pour la formation en avant en bataille (n.° 50).

Chaque chef de section, en arrivant sur la ligne, forme sa section en ligne en avant en batterie, sans l'arrêter aux commandements EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 78.

La formation en avant en batterie s'exécute du côté opposé, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *en avant en batterie* = *oblique à droite*, MARCHE, *guide à gauche*.

La batterie marchant en colonne est formée de même en avant en batterie par l'application des principes des n.os 50 et 78.

85. En colonne, les caissons en tête, se former en avant en batterie.

La batterie étant en colonne de pied ferme, les caissons en tête, pour la former en avant en batterie en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *En avant en batterie* = *oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

(Pl. 34.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à gauche*. Le chef de la ligne des caissons se porte promptement à la droite des caissons de la section tête de colonne, pour les faire arrêter à propos et pour surveiller l'alignement de toute sa ligne.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, les mouvements des sections s'exécutent comme il est prescrit pour la formation en avant en bataille (n.° 50).

Chaque chef de section forme sa section en ligne en avant en batterie, sans l'arrêter aux commandements *pièces doublez vos caissons*, MARCHE, EN BATTERIE, et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 79.

La formation en avant en batterie s'exécute du côté opposé, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements EN AVANT EN BATTERIE = *oblique à droite*, MARCHE, *guide à gauche*.

La batterie marchant en colonne est formée de même en avant en batterie par l'application des principes des n.os 50 et 78.

86. En colonne, les pièces en tête, se former face en arrière en batterie.

La batterie étant en colonne de pied ferme, les pièces en tête, pour la former face en arrière en batterie, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Face en arrière en batterie = oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

(Pl. 35.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à gauche* ; le chef de la ligne des caissons se porte à la section tête de colonne (n.° 80).

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, les mouvements des sections s'exécutent comme il est prescrit pour la formation en avant en bataille (n.° 50).

Chaque chef de section forme sa section en ligne en arrière en batterie, sans l'arrêter, aux commandements *caissons doublez vos pièces = au trot*, MARCHE, et EN BATTERIE PIÈCES HALTE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 80.

La formation *face* en arrière en batterie s'exécute du côté opposé suivant les mêmes principes et par les moyens inverses aux commandements *face en arrière en batterie = oblique à droite*, MARCHE, *guide à gauche*.

La batterie marchant en colonne est formée de même face en arrière en batterie, par l'application des principes des n.os 50 et 80.

87. En colonne, les caissons en tête, se former face en arrière en batterie.

La batterie étant en colonne de pied ferme, les caissons en tête, pour la former face en arrière en batterie, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande :

1. *Face en arrière en batterie = oblique à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Guide à droite.*

(Pl. 36.) Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne

commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent : *pièces et caissons oblique à gauche* ; le chef de la ligne des caissons se porte à la section tête de colonne (n.° 80).

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, les mouvements des sections s'exécutent comme il est prescrit pour la formation en avant en bataille (n.° 50).

Chaque chef de section forme sa section en ligne en arrière en batterie, sans l'arrêter, au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE, auquel s'exécute ce qui est prescrit n.° 81.

La formation face en arrière en batterie s'exécute du côté opposé, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *face en arrière en batterie* = *oblique à droite*, MARCHE, *guide à gauche*.

La batterie marchant en colonne est formée de même face en arrière en batterie, par l'application des principes des n.os 50 et 81.

88. En colonne, les pièces en tête, se former à gauche et à droite en batterie.

La batterie étant en colonne, en marche ou de pied ferme, les pièces en tête, si l'on veut la former en batterie pour faire feu à gauche, en gagnant du terrain à droite, le capitaine commande :

1. *A gauche en batterie = sections à droite.*
2. MARCHE.
3. *Caissons, doublez vos pièces = au trot.*
4. MARCHE.
5. EN BATTERIE PIÈCES HALTE.

(Pl. 37.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à droite.*

Au commandement MARCHE ; répété par les chefs de sections, toutes les sections exécutent à la fois une conversion à droite, suivant les principes du n.° 18. Les caissons suivent leurs pièces à leur distance.

Le commandement *caissons doublez vos pièces = au trot* est fait assez à temps

pour que le commandement MARCHE, qui le suit, soit fait avant que la conversion des pièces soit tout à fait terminée; à ce commandement, les caissons doublent leurs pièces au trot.

Au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE, fait au moment où les caissons dépassent leurs pièces, et où, la conversion étant terminée, les pièces sont redressées, toutes les sections se forment en ligne à la fois, en arrière en batterie, comme il est prescrit n.° 80.

Si l'on veut exécuter la formation en batterie, pour faire feu à gauche, en gagnant du terrain à gauche, le capitaine commande:

1. *A gauche en batterie = sections à gauche.*
2. MARCHE.
3. EN BATTERIE.
4. (*Pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

(Pl. 38.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à gauche.*

Au deuxième commandement, répété par les chefs de sections, toutes les sec-

tions exécutent à la fois une conversion à gauche, suivant les principes du n.° 18.

Au commandement EN BATTERIE, fait au moment où la conversion des caissons est terminée, toutes les sections se forment à la fois en ligne en avant en batterie, comme il est prescrit n.° 78.

Les deux formations en batterie, pour faire feu à droite en gagnant du terrain à gauche ou à droite, s'exécutent suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements (pl. 39) *à droite en batterie* = *sections à gauche*, MARCHE, *caissons doublez vos pièces* = *au trot*, MARCHE, EN BATTERIE PIÈCES HALTE, ou *à droite en batterie* = *sections à droite*, MARCHE, EN BATTERIE, (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

89. En colonne, les caissons en tête, se former à gauche et à droite en batterie.

La batterie étant en colonne, en marche ou de pied ferme, les caissons en tête, si l'on veut la former en batterie pour faire feu à gauche, en gagnant du terrain à droite, le capitaine commande :

1. *A gauche en batterie* = *sections à droite.*
2. MARCHE.
3. EN BATTERIE PIÈCES HALTE.

(Pl. 40.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à droite.*

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, toutes les sections font à la fois une conversion à droite, suivant les principes du n.° 18, et se portent en avant, au commandement de leurs chefs *en* = AVANT, *guide à droite.*

Au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE, fait au moment où, la conversion étant terminée, les pièces sont redressées, toutes les sections se forment à la fois en ligne en arrière en batterie, comme il est prescrit n.° 81.

Si l'on veut exécuter la formation en batterie pour faire feu à gauche, en gagnant du terrain à gauche le capitaine commande :

1. *A gauche en batterie = sections à gauche.*
2. MARCHE.
3. *Pièces doublez vos caissons.*
4. MARCHE.
5. EN BATTERIE.
6. (*Pièces demi - tour à gauche*) MARCHE.

(Pl. 41.) Au premier commandement, les chefs de sections commandent : *section à gauche.*

Au deuxième commandement, répété par les chefs de sections, toutes les sections exécutent à la fois une conversion à gauche, suivant les principes du n.° 18.

Le commandement *pièces doublez vos caissons* est fait assez à temps pour que le commandement MARCHE, qui le suit, soit fait avant que la conversion des caissons soit tout à fait terminée ; à ce commandement, les pièces doublent leurs caissons.

Au commandement EN BATTERIE, fait au moment où les pièces dépassent leurs caissons, et où, la conversion étant terminée, les caissons sont redressés, toutes les sections se forment à la fois en ligne en avant en batterie, comme il est prescrit n.° 78.

La formation en batterie pour faire feu à droite, en gagnant du terrain à gauche ou à droite (pl. 42), s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *à droite en batterie* = *sections à gauche*, MARCHE, EN BATTERIE PIÈCES HALTE, ou *à droite en batterie* = *sections*

à droite, MARCHE, *pièces doublez vos caissons*, MARCHE, EN BATTERIE, (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

90. En colonne, les pièces en tête, se former sur la gauche ou sur la droite en batterie.

La batterie marchant en colonne, les pièces en tête, pour la former sur la gauche en batterie, le capitaine commande :

1. *Sur la gauche en batterie.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section à gauche*; le chef de la ligne des caissons se porte à cette section (n.° 84).

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section tête de colonne, cette section fait une conversion à gauche; son chef la conduit en ligne aux commandements *en = avant*, *guide à gauche*, comme il est prescrit n.° 53, et l'y forme en avant en batterie aux commandements EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 78.

Les autres sections continuent de marcher droit devant elles, se portent sur la ligne, comme il est prescrit n.° 53, aux commandements de leurs chefs *section à gauche*, MARCHE, *en*=AVANT, *guide à gauche*, et y sont formées en avant en batterie comme la première, aussitôt que les caissons arrivent à hauteur de ceux déjà placés aux commandements EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

La formation sur la droite en batterie s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *sur la droite en batterie*, MARCHE, *guide à droite*.

91. En colonne, les caissons en tête, se former sur la gauche ou sur la droite en batterie.

La batterie marchant en colonne, les caissons en tête, pour la former sur la gauche en batterie, le capitaine commande :

1. *Sur la gauche en batterie.*
2. MARCHE.
3. *Guide à gauche.*

Au premier commandement, le chef

de la section tête de colonne commande: *section à gauche*; le chef de la ligne des caissons se porte à cette section (n.° 84).

Au commandement MARCHE, répété par le chef de section tête de colonne, cette section fait une conversion à gauche; son chef la conduit en ligne aux commandements *en* = AVANT, *guide à gauche*, et lorsqu'elle y est arrivée, il l'y forme en avant en batterie aux commandements *pièces doublez vos caissons*, MARCHE, EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit au n.° 79.

Les autres sections continuent de marcher droit devant elles, se portent sur la ligne, comme il est prescrit au n.° 53, aux commandements de leurs chefs *section à gauche*, *en* = AVANT, *guide à gauche*, et y sont formées en avant en batterie comme la première, aussitôt que les caissons arrivent à hauteur de ceux déjà placés, aux commandements *pièces doublez vos caissons*, MARCHE, EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE.

La formation sur la droite en batterie s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *sur la droite en batterie*, MARCHE, *guide à droite*.

92. Déployer la colonne d'attaque en batterie.

La batterie étant formée en colonne d'attaque de pied ferme, pour la mettre en avant en batterie, le capitaine commande :

1. *En avant en batterie.*
2. MARCHE.

Au premier commandement, le chef de la section tête de colonne commande : *section en avant*, et ceux des autres sections commandent, celui de droite : *section en ligne=oblique à droite*; celui de gauche, *section en ligne=oblique à gauche*. Le chef de la ligne des caissons se porte à la section tête de colonne (n.° 84).

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections, la section tête de colonne se porte en avant, et lorsqu'elle a marché 5^{m}, son chef la forme en avant en batterie, aux commandements EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gau-*

che) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 78.

Les sections des ailes se portent sur la ligne par des obliques individuels, chacune de leurs pièces s'y dirigeant et s'y mettant successivement en batterie sans commandement, et se réglant sur la section du centre déjà formée.

La batterie marchant en colonne est déployée de même en batterie, par l'application des principes des n.os 62 et 78.

93. En batterie, se former en colonne.

Étant en batterie, pour se former en colonne, le capitaine fait d'abord exécuter une des manœuvres des n.os 82 et 83, et compose ainsi la ligne de bataille la plus convenable à sa marche ultérieure. Il fait rompre ensuite cette ligne de bataille par une des manœuvres propres à passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne.

94. Marche de flanc.

Étant en batterie, pour gagner immédiatement du terrain sur le flanc gauche, et se reformer en batterie sans passer par aucune formation intermédiaire, le capitaine fait remettre les avant-trains au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et commande ensuite :

1. *Pièces à droite et caissons à gauche.*
2. MARCHE.

(Pl. 43.) Au commandement MARCHE, les pièces et les caissons exécutent à la fois un à gauche et un à droite par voiture, et forment ainsi une colonne double dont l'intervalle est de 7^{m} 50^{c}, et dans laquelle les voitures restent à 1^{m} de distance les unes derrière les autres.

Dans les batteries à cheval, l'intervalle est de même de 7^{m} 50^{c}, mais les voitures restent à 4^{m} de distance. Les pelotons de canonniers font à gauche et se portent à gauche et à 1^{m} de la bouche à feu, la tête des chevaux du premier rang à hauteur de l'essieu de l'avant-train.

Le mouvement pour gagner du terrain sur le flanc droit s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, *pièces à gauche et caissons à droite*, MARCHE.

Aussitôt que la batterie a été portée ainsi à la hauteur de la nouvelle position qu'elle doit occuper sur son flanc gauche, le capitaine la reforme en batterie pour faire feu dans la direction primitive au commandement:

1. *Pièces et caissons à gauche=caissons au trot.*
2. MARCHE.
3. EN BATTERIE PIÈCES HALTE.

Au commandement MARCHE, les pièces et les caissons exécutent à la fois un à gauche par voiture.

Au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE, fait au moment où les pièces terminent leur à gauche, les pièces s'arrêtent et sont mises en batterie; les caissons prennent leurs places de batterie (n.° 30).

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers suivent le mouvement des caissons pour aller prendre leurs places de batterie.

Si le capitaine, après avoir gagné du terrain à gauche, veut reformer sa batterie sur le même front qu'il occupait avant le mouvement, il commande:

1. *Pièces à droite et caissons à gauche.*
2. MARCHE.
3. EN BATTERIE.

Au commandement MARCHE, les pièces et les caissons exécutent à la fois un à gauche et un à droite par voiture.

Au commandement EN BATTERIE, fait au moment où les pièces terminent leur à droite, elles exécutent de suite un demi-tour, ainsi que les caissons, et, se trouvant ainsi à leur position de batterie, les pièces sont mises immédiatement en batterie, et les caissons s'arrêtent.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers prennent leurs places de batterie par un oblique à gauche et un à droite.

Pour reformer la batterie, après lui avoir fait gagner du terrain sur son flanc droit, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *pièces et caissons à droite* = *caissons au trot*, MARCHE, EN BATTERIE PIÈCES HALTE, ou *pièces à gauche et caissons à droite*, MARCHE, EN BATTERIE.

ARTICLE V.

EXÉCUTION DES FEUX.

---

95. Commencer le feu.

Pour faire commencer le feu, tout étant disposé à cet effet, le capitaine commande :

COMMENCEZ LE FEU.

(*Voir l'instruction sur le service des bouches à feu de campagne.*)

96. Cesser le feu.

Pour faire cesser le feu, le capitaine fait sonner un demi-appel.

(*Voir l'instruction sur le service des bouches à feu de campagne, au commandement* CESSEZ LE FEU.)

97. Feu en avançant.

NOTA. *Les commandements pour le* feu en avançant *et pour le* feu en retraite, *comme pour les passages de défilé, ne se font que dans les exercices où la batterie ne fait pas feu. Pendant le tir ces commandements sont remplacés par des avertissements.*

La batterie faisant feu, pour la porter par parties et successivement à des positions plus avancées, le capitaine commande :

1. *Feu en avançant = par demi-batterie.*
2. *Demi-batterie de droite =* COMMENCEZ LE MOUVEMENT.

(Pl. 44.) Au deuxième commandement,

le chef de demi-batterie de droite(1) fait cesser le feu, fait remettre aussitôt les avant-trains et fait de suite exécuter le demi-tour des pièces, aux commandements : AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE. Lorsque les pièces terminent leur demi-tour, le chef de la demi-batterie de droite commande : *en* = AVANT, *guide à gauche*, cette demi-batterie se porte en avant, les caissons marchant à 18ᵐ en arrière des bouches à feu, afin de conserver leur position de l'ordre en batterie.

Le chef de la demi-batterie de droite, dès qu'il est parvenu à la nouvelle position (qui lui aura été indiquée par le capitaine), la met aussitôt en batterie aux commandements : EN BATTERIE et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, qu'il fait de suite, et auxquels les caissons s'arrêtent et les pièces font demi-

(1) Le commandement des demi-batteries est donné aux chefs des sections des ailes. Le chef de la section du centre accompagne le capitaine; le chef de la ligne des caissons reste à la demi-batterie de gauche.

tour. Il fait aussitôt commencer le feu.

Pendant le mouvement de la demi-batterie de droite celle de gauche continue son feu, ou du moins le feu du plus grand nombre possible de ses pièces; la direction de la pièce voisine de la demi-batterie de droite dût-elle être changée au besoin.

La demi-batterie de gauche se porte en avant de celle de droite, de la même quantité dont elle en avait été dépassée, et par les mêmes moyens. Elle se met en marche, *le guide à droite*, aussitôt que le feu de la demi-batterie de droite est commencé, et exécute de même son mouvement.

La demi-batterie de droite se porte de nouveau en avant au delà de celle de gauche, aussitôt que celle-ci commence son feu, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le capitaine fasse cesser le feu et reformer la batterie par un alignement.

Le capitaine accompagne habituellement la portion de la batterie la plus avancée.

Dans les batteries à cheval, les pelo-

tons de canonniers marchent à 12^m en arrière des bouches à feu, afin de conserver leur position de l'ordre en batterie.

Le feu en avançant, en commençant par la demi-batterie de gauche, s'exécute suivant les mêmes principes et par les mêmes moyens. Il peut de même avoir lieu par section en portant successivement en avant les trois sections de la batterie.

98. Feu en retraite.

La batterie faisant feu, pour la porter par parties et successivement à des positions plus reculées, le capitaine commande :

1. *Feu en retraite = par demi-batterie.*
2. *Demi-batterie de droite* = COMMENCEZ LE MOUVEMENT.

(Pl. 45.) Au deuxième commandement, le chef de la demi-batterie de droite fait cesser le feu, fait remettre aussitôt les avant-trains, et fait exécuter de suite le demi-tour des caissons, aux commandements, AMENEZ LES AVANT-TRAINS, *caissons demi-tour à gauche*, et MARCHE.

Lorsque les caissons terminent leur demi-tour, le chef de la demi-batterie

de droite commande : *en* = AVANT, *guide à droite*. Cette demi-batterie se porte à la nouvelle position (qui lui aura été indiquée par le capitaine), les pièces marchant à 18^{m} en arrière des caissons, afin de conserver leur position de l'ordre en batterie.

Le chef de la demi-batterie de droite, dès qu'il est parvenu à cette nouvelle position, la met aussitôt en batterie aux commandements EN BATTERIE, HALTE, auxquels les pièces et les caissons s'arrêtent. Il fait aussitôt recommencer le feu, en surveillant particulièrement le tir de sa pièce de gauche. Les avant-trains et les caissons ne font pas demi-tour dans cette circonstance et tant que le feu en retraite continue.

La demi-batterie de gauche se retire en arrière de celle de droite, de la même quantité dont celle-ci s'était retirée d'abord, et par les mêmes moyens. Elle se met en marche *le guide à gauche*, dès que le feu de la demi-batterie de droite est commencé, et exécute de même son mouvement.

La demi-batterie de droite se retire de nouveau en arrière de celle de gauche aussitôt que celle-ci commence son feu, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le capitaine fasse cesser le feu et reforme la batterie par un alignement.

Le capitaine accompagne habituellement la portion de la batterie la plus avancée.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers se portent à gauche pour faciliter le demi-tour des caissons; ils se placent ensuite derrière les caissons, les suivent à 1^{m} de distance pendant la marche rétrograde et ne font plus demi-tour tant que le feu en retraite continue.

Le feu en retraite, en commençant par la demi-batterie de gauche, s'exécute suivant les mêmes principes et par les mêmes moyens. Il peut aussi avoir lieu par section, en portant successivement en arrière les trois sections de la batterie.

99. Feux en arrière.

La batterie faisant feu, pour changer la direction du tir de manière à faire feu en arrière, le capitaine fait cesser le feu, et commande :

1. *Feu en arrière.*

2. *Avant-trains et caissons doublez vos pièces = au trot.*

3. MARCHE.

(Pl. 46.) Au commandement MARCHE, les canonniers font faire demi-tour aux affûts, en portant les flèches à gauche; les avant-trains et les caissons doublent la ligne des affûts, chacun laissant son affût à gauche, et vont prendre leurs places de batterie par un demi-tour à gauche.

Dans les batteries à cheval, les groupes de chevaux conduits par les garde-chevaux (secondés au besoin par les premiers servants) suivent leurs avant-trains, les dépassent, et vont prendre leurs places de batterie par un demi-tour.

Si le terrain ne permettait pas de tourner les affûts à bras, le capitaine ferait remettre les avant-trains, pour exécuter le changement de direction du tir, et commanderait :

1. *Feu en arrière.*

2. AMENEZ LES AVANT-TRAINS = *caissons doublez vos pièces = au trot.*

3. MARCHE.

4. *Pièces demi-tour à gauche.*
5. MARCHE.
6. EN BATTERIE (au moment où le demi-tour des pièces est terminé).

CHANGEMENTS DE FRONT EN BATTERIE.

---

100. Changement de front pour faire feu à droite, l'aile gauche en avant; et le symétrique.

La batterie faisant feu, si l'on veut changer perpendiculairement le front de la ligne, pour faire feu à droite, en portant l'aile gauche en avant, le capitaine fait cesser le feu et commande :

1. *Feu à droite.*
2. *Changement de front sur la pièce de droite = l'aile gauche en avant.*
3. MARCHE.

(Pl. 47.) Au deuxième commandement, le chef de la section de droite fait placer de suite la pièce de droite dans la nouvelle direction, en portant la flèche à gauche (*l'avant-train et le caisson de cette pièce ne devant bouger que*

lorsque le train sera démasqué). Il fait aussitôt remettre l'avant-train de la pièce de gauche, au commandement AMENEZ L'AVANT-TRAIN, et commande ensuite: *pièce demi-tour à gauche = caisson en avant.*

Les autres chefs de sections font remettre les avant-trains au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et commandent ensuite : *pièces demi-tour à gauche = caissons en avant.*

Le chef de la ligne des caissons se porte de suite à hauteur et à gauche de la pièce de droite de la section du centre, face en avant, pour y déterminer la droite de la nouvelle ligne des caissons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections (*et fait lorsque les avant-trains sont remis, et que les chefs de sections ont fait leurs commandements préparatoires*), les pièces font demi-tour à gauche et les caissons serrent à 1^{m}.

Lorsque ce demi-tour se termine, chaque chef de section commande : *en = avant.*

A ce commandement :

L'avant-train et le caisson de la pièce pivot se portent à leur place de batterie, en obliquant à gauche, aussitôt que le terrain est démasqué. L'avant-train, après s'être redressé dans le prolongement de sa pièce, fait demi-tour; le caisson se dirige vers le chef de la ligne des caissons, passe devant lui, se redresse dans le prolongement de sa pièce, et fait demi-tour.

La pièce de gauche de la section de droite se porte en avant, tourne à propos à droite, pour se diriger sur le nouveau front à son intervalle; et lorsqu'elle y est arrivée, elle s'y met en batterie par un demi-tour à gauche. Son caisson la suit jusqu'au point où elle a tourné à droite, et là, il tourne à gauche, et va prendre sa place de batterie par un demi-tour à gauche, en se réglant sur le caisson de droite déjà placé.

La section du centre se porte en avant, son chef (se réglant sur la section qui la précède dans la formation) lui commande à propos : *section à droite*, MAR-

CHE, *en*=AVANT, pour la conduire sur le nouveau front à son intervalle ; et lorsque les pièces y sont arrivées, il les met en batterie aux commandements EN BATTERIE, (*pièce demi-tour à gauche*) MARCHE (n.° 78). Le caisson de la pièce de droite de cette section prend sa place de batterie par un à gauche et un demi-tour à gauche, comme celui de la pièce de gauche de la section de droite; le caisson de la pièce de gauche ayant suivi sa pièce jusqu'au point où a commencé sa conversion, oblique légèrement à gauche, pour prendre sa place de batterie par un à droite.

La section de gauche se porte en avant; son chef (se réglant sur la section qui la précède dans la formation) lui commande à propos : *section à droite*, MARCHE et *en*=AVANT, pour la conduire sur le nouveau front à son intervalle, et la met en batterie aussitôt que les caissons arrivent à hauteur de ceux déjà placés, aux commandements EN BATTERIE et (*pièce demi-tour à gauche*) MARCHE (n.° 78).

La pièce pivot recommence son feu dès qu'elle est placée, les autres le reprennent à mesure qu'elles arrivent en ligne.

Le changement de front, pour faire feu à gauche, en portant l'aile droite en avant, s'exécute, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *feu à gauche*, *changement de front sur la pièce de gauche = l'aile droite en avant*, et MARCHE.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers, excepté celui de la pièce pivot, serrent sur leurs pièces après qu'elles ont fait demi-tour; celui de la pièce voisine du pivot suit sa pièce jusqu'à ce qu'elle tourne pour se porter sur le nouveau front; et à ce moment, il tourne du côté opposé, pour prendre sa place de batterie, en se laissant dépasser par le caisson. Les garde-chevaux de la pièce pivot conduisent leurs chevaux à leur place de batterie par le même mouvement que le caisson.

101. Changement de front pour faire feu à gauche, l'aile gauche en avant; et le symétrique.

La batterie faisant feu, si l'on veut changer perpendiculairement le front de la ligne, pour faire feu à gauche en portant l'aile gauche en avant, le capitaine fait cesser le feu et commande :

1. *Feu à gauche.*
2. *Changement de front = sur la pièce de droite = l'aile gauche en avant.*
3. MARCHE.

(Pl. 48). Au deuxième commandement, le chef de la section de droite fait placer de suite sa pièce de droite dans la nouvelle direction, en portant la flèche à droite. L'avant-train et le caisson de cette pièce se portent immédiatement à leur place de batterie, en obliquant à droite. L'avant-train, après s'être redressé dans le prolongement de sa pièce, fait demi-tour; le caisson se dirige vers le chef de la ligne des caissons (placé comme il est dit plus bas), passe devant lui, se redresse dans le prolongement

de sa pièce et fait demi-tour. Ce même chef de la section de droite fait aussitôt remettre l'avant-train de sa pièce de gauche, au commandement AMENEZ L'AVANT-TRAIN, et commande ensuite : *pièce demi-tour à gauche = caisson en avant.*

Les autres chefs de section font aussi remettre les avant-trains au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et commandent ensuite : *pièces demi-tour à gauche = caissons en avant.*

Le chef de la ligne des caissons se porte de suite à 29^{m} à droite de la pièce de droite, sur le prolongement du front, face en avant, pour y déterminer la gauche de la nouvelle ligne des caissons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections (*et fait lorsque les avant-trains sont remis, et que les chefs de sections ont fait leurs commandements préparatoires*), les pièces font demi-tour à gauche, et les caissons serrent à 1^{m}.

Lorsque ce demi-tour se termine, chaque chef de section commande : *en* = AVANT.

A ce commandement:

La pièce de gauche de la section de droite se porte en avant, marche 5^{m} droit devant elle, se dirige par deux demi à droite successifs sur le nouveau front, à son intervalle, et lorsqu'elle y est arrivée, elle s'y met en arrière en batterie. Son caisson la suit, la double au trot, au moment où elle termine son second demi à droite, et va prendre sa place de batterie par un demi-tour à gauche, en se réglant sur le caisson déjà placé.

La section du centre se porte en avant: lorsqu'elle a marché 5^{m}, son chef (se réglant sur la section qui la précède dans la formation) la conduit sur le nouveau front, à son intervalle, par deux demi à droite successifs, aux commandements *section demi à droite*, MARCHE, *en* = AVANT (deux fois répétés). Au moment où les pièces terminent le second demi à droite, il commande: *caissons doublez vos pièces* = *au trot*, MARCHE, puis EN BATTERIE PIÈCES HALTE, lorsque les pièces arrivent en ligne, ce qui s'exécute comme il est prescrit n.° 80.

La section de gauche se reporte à sa place de batterie, et s'y forme suivant les mêmes principes et aux mêmes commandements de son chef que la section du centre.

La pièce pivot recommence son feu lorsqu'elle est démasquée; les autres le reprennent à mesure qu'elles arrivent en ligne.

Le changement de front pour faire feu à droite en portant l'aile droite en avant, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *feu à droite*, *changement de front* = *sur la pièce de gauche* = *l'aile droite en avant*, MARCHE.

Dans les batteries à cheval, les garde-chevaux de la pièce pivot conduisent leurs chevaux à leur place de batterie par le même mouvement que le caisson.

102. Changement de front pour faire feu à gauche, l'aile gauche en arrière; et le symétrique.

La batterie faisant feu, si l'on veut changer perpendiculairement le front de la ligne pour faire feu à gauche, en portant l'aile gauche en arrière, le capitaine fait cesser le feu et commande:

1. *Feu à gauche.*

2. *Changement de front = sur la pièce de droite = l'aile gauche en arrière.*

3. MARCHE.

(Pl. 49.) Au deuxième commandement, le chef de la section de droite fait placer de suite sa pièce de droite dans la nouvelle direction, en portant la flèche à droite. L'avant-train et le caisson de cette pièce se portent immédiatement à leur place de batterie en obliquant à droite : l'avant-train, après s'être redressé dans le prolongement de sa pièce, fait demi-tour; le caisson se dirige vers le chef de la ligne des caissons (placé comme il est dit plus bas), passe devant lui, se redresse dans le prolongement de sa pièce, et fait demi-tour. Le caisson de la pièce de gauche, obliquant fortement à droite, se dirige aussi de suite vers sa place de batterie, et s'y établit par un demi-tour, en se réglant sur le caisson de droite : ce même chef de la section de droite fait aussitôt remettre l'avant-train de sa pièce de gauche, au commandement AMENEZ

Les autres chefs de sections font remettre les avant-trains au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et commandent ensuite : *caisson devant vos pièces = au trot.*

Le chef de la ligne des caissons se porte de suite à 29m à droite de la pièce de droite, sur le prolongement du front, face en arrière, pour y déterminer la droite de la nouvelle ligne des caissons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections (*et fait lorsque les avant-trains sont remis et que les chefs de sections ont fait leurs commandements préparatoires*), la pièce de gauche de la section de droite fait un à gauche pour se porter sur le nouveau front à son intervalle, et, lorsqu'elle y est arrivée, elle s'arrête et se met en batterie. Les caissons des autres pièces se portent devant leurs pièces au trot. (*Chaque caisson se porte en avant, en appuyant à droite jusqu'à la moitié de l'intervalle. Lorsque les premiers chevaux sont parvenus à 4 mètres du devant de la ligne des pièces, il va par deux à gauche successifs, et en rasant la tête des*

chevaux, se placer en avant et près de sa pièce.) Aussitôt que les caissons arrivent devant leurs pièces, les chefs de section commandent: *en* = AVANT.

A ce commandement:

La section du centre se porte en avant, les pièces suivant leurs caissons. Son chef (se réglant sur la section qui la précède dans la formation) la dirige sur le nouveau front à son intervalle, aux commandements *section à gauche*, MARCHE, *en* = AVANT : lorsque les pièces y sont arrivées, il les met en batterie au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE (n.° 81).

La section de gauche se porte en avant; son chef (se réglant sur la section qui la précède dans la formation) la dirige sur le nouveau front à son intervalle aux commandements *section à gauche*, MARCHE, *en* = AVANT : lorsque les pièces y sont arrivées, il les met en batterie au commandement EN BATTERIE PIÈCES HALTE (n.° 81).

La pièce pivot recommence son feu dès qu'elle est démasquée, les autres le reprennent à mesure qu'elles arrivent en ligne.

Le changement de front pour faire feu à droite, en portant l'aile droite en arrière, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, au commandement *feu à droite, changement de front = sur la pièce de gauche = l'aile droite en arrière*, MARCHE.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers des deux sections de l'aile marchante doublent leurs pièces au commandement MARCHE, et vont se placer à 1m derrière la volée; ils les suivent ensuite, et se mettent en batterie avec elles par le mouvement régulier (n.° 81). Les gardes-chevaux de la pièce pivot et le peloton de la seconde pièce de la même section se portent à leurs places de batterie par le même mouvement que leurs caissons.

103. Changement de front pour faire feu à droite, l'aile gauche en arrière; et le symétrique (1).

La batterie faisant feu, si l'on veut changer per-

(1) Ce changement de front est d'une exécution difficile et lente. On doit éviter de l'exécuter pour une seule batterie dans la pratique; mais il est nécessaire de l'étudier et de le bien connaître pour les changements de front sur le centre dans les évolutions.

pendiculairement le front de la ligne pour faire feu à droite en portant l'aile gauche en arrière, le capitaine fait cesser le feu et commande :

1. *Feu à droite.*
2. *Changement de front = sur la pièce de droite = l'aile gauche en arrière.*
3. MARCHE.

(Pl. 50.) Au deuxième commandement, le chef de la section de droite fait placer de suite sa pièce de droite dans la nouvelle direction, en portant la flèche à gauche.

L'avant-train et le caisson de cette pièce dégagent promptement le terrain qu'ils occupent, en se portant au delà de leur pièce en avant du front, le caisson serre sur l'avant-train, tous deux passent près et derrière leur pièce, se prolongent à 20m au delà du front, en attendant que le terrain soit démasqué, pour se porter à leur place de batterie, qu'ils prennent le plus tôt possible. Ce même chef de section fait aussitôt remettre l'avant-train de sa pièce de gauche, au commandement : AMENEZ

Les autres chefs de sections font remettre les avant-trains, au commandement : AMENEZ LES AVANT-TRAINS, et commandent : *caissons derrière vos pièces = au trot.*

Le chef de la ligne des caissons se porte de suite à hauteur et à gauche de la pièce de droite de la section du centre, face en arrière, pour y déterminer la gauche de la nouvelle ligne des caissons.

Au commandement MARCHE, répété par les chefs de sections (*et fait lorsque les avant-trains sont remis, et que les chefs de sections ont fait leurs commandements préparatoires*), les caissons se portent derrière leurs pièces au trot (*chaque caisson longe sa pièce en la laissant à gauche, et s'en écartant jusqu'à la moitié de l'intervalle. Lorsque les premiers chevaux ont dépassé de* 10 *mètres la bouche à feu, il revient par deux à gauche successifs se placer derrière sa pièce*).

Aussitôt que les premiers chevaux des caissons arrivent près des bouches à feu, le chef de la section de droite commande :

pièces à gauche, MARCHE, et les deux autres chefs de sections commandent : *section en avant*, MARCHE.

A ce commandement, les pièces et les caissons se portent à leurs places de batterie, le mouvement s'exécutant suivant les principes du changement de front, l'aile droite en avant pour faire feu à gauche (n.° 100) et aux mêmes commandements des chefs de sections, *section à gauche*, MARCHE, *en* = AVANT, et EN BATTERIE, (*pièce demi-tour à gauche*) MARCHE (n.° 78).

La pièce pivot recommence son feu aussitôt qu'elle est dégagée, les autres le reprennent à mesure qu'elles arrivent en ligne.

Le changement de front, pour faire feu à gauche en portant l'aile droite en arrière, s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, aux commandements *feu à gauche*, *changement de front* = *sur la pièce de gauche* = *l'aile droite en arrière*, MARCHE.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers (excepté celui de la pièce pivot) doublent leurs pièces au commandement : MARCHE, et vont se

placer à 1^m derrière la volée ; ils les suivent ensuite et se portent à leurs places de batterie, d'après les principes du n.° 100. Les garde-chevaux de la pièce pivot suivent son avant-train jusqu'au moment où celui-ci revient derrière sa pièce, et conduisent alors les chevaux à leur place de batterie.

PASSAGE DE DÉFILÉ EN BATTERIE.

---

104. Passer le défilé en avant du front.

La batterie faisant feu pour faire passer un défilé en avant de la section de droite, le capitaine commande :

1. *Par la section de droite* = EN AVANT = *passez le défilé.*
2. MARCHE.

Au premier commandement, le chef de la section de droite fait cesser le feu, et remettre aussitôt les avant-trains, au commandement : AMENEZ LES AVANT-TRAINS. Il commande ensuite : *pièces demi-tour à gauche* = *caissons en avant.*

(Pl. 51.) Au commandement MARCHE répété par le chef de la section de droite (*et fait lorsque les avant-trains sont remis, et le commandement pièces demi-tour à gauche = caissons en avant, prononcé*), les pièces exécutent leur demi-tour, et lorsqu'il est près de se terminer, le chef de la section de droite commande : *en* = AVANT, *guide à gauche*; cette section se porte en avant, les caissons serrent au trot sur leurs pièces à 1^m de distance.

Le chef de la section de droite, lorsqu'il a dégagé le terrain en avant du défilé, se met aussitôt en batterie aux commandements : EN BATTERIE, et (*pièces demi-tour à gauche*) MARCHE, auxquels s'exécute ce qui est prescrit n.° 78. Il fait aussitôt commencer le feu.

Pendant le mouvement de la section qui passe le défilé, les deux autres continuent leur feu en observant particulièrement au besoin le tir de la pièce voisine de celles qui se sont portées en avant.

La section du centre se met en mou-

vement comme la première pour passer le défilé aussitôt que celle-ci commence son feu. Son chef la conduit au delà du défilé par des conversions successives, et la met en batterie à hauteur de celle déjà formée.

La section de gauche se porte en ligne suivant les mêmes principes. Elle se met en mouvement aussitôt que la section du centre commence son feu.

Si le défilé est en avant de la section de gauche, il est passé suivant les mêmes principes et par les moyens inverses, en commençant par cette section de gauche, et aux commandements *par la section de gauche* = *en* AVANT = *passez le défilé*, et MARCHE.

Si le défilé est en avant de la section du centre, il est passé suivant les mêmes principes, en commençant par cette section du centre, et aux commandements *par la section du centre* = *en* AVANT = *passez le défilé*, et MARCHE. La section de droite passe avant celle de gauche, à moins de motif contraire.

Si la marche par des obliques individuels ou par des mouvements de flanc était mieux appropriée au terrain, les chefs de sections feraient leurs commandements en conséquence.

Si le défilé ne donne passage qu'à une seule pièce à la fois, chaque chef de section fait rompre sa section à propos, et de manière à faire entrer la première dans le défilé la pièce qui en est la plus rapprochée. Il reforme toujours sa section le plus tôt possible au delà du défilé.

105. Passer le défilé en arrière du front.

La batterie faisant feu, pour faire passer un défilé en arrière de la section du centre, le capitaine fait exécuter le mouvement d'abord par les sections des ailes (en commençant par celle de droite, à moins de motif contraire), il commande :

1. *Par la section de droite = en arrière du centre = passez le défilé.*
2. MARCHE.

(Pl. 52.) Au premier commandement, le chef de la section de droite fait cesser le feu et remettre aussitôt les avant-trains, au commandement AMENEZ LES AVANT-TRAINS ; il commande ensuite : *caissons demi-tour à gauche = pièces en avant.*

Au commandement MARCHE, répété par le chef de la section de droite (et fait lorsque les avant-trains sont remis et que le commandement *caissons demi-tour à gauche, pièces en avant*, est prononcé), les caissons de cette section exécutent leur demi-tour; les pièces serrent au trot sur leurs caissons, à 1m de distance. Lorsque le demi-tour se ter

mine, le chef de la section commande: *en*=AVANT, *guide à gauche*; il conduit sa section au delà du défilé, par des conversions successives, et la met en batterie en arrière de la position qu'elle occupait avant.

La section de gauche se met en mouvement, comme la première, pour passer le défilé aussitôt que celle-ci commence son feu; elle est conduite par son chef (sur la ligne déjà formée en arrière de la position qu'elle occupait en avant du défilé) suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

La section du centre se retire en arrière du défilé, lorsque les deux autres ont commencé leur feu, et se met en batterie sur la même ligne.

Si le défilé est en arrière de l'une des ailes, le mouvement commence par l'aile opposée et finit toujours par le passage de la section et même de la pièce qui le couvre le plus directement.

Si le défilé ne donne passage qu'à une seule pièce à la fois, chaque chef de section fait rompre sa section à propos et de manière à faire passer la première au delà du défilé la pièce qui en est la plus éloignée. Il reforme toujours sa section le plus tôt possible au delà du defilé.

APPENDICE.

---

106. Dispositions pour les parades.

(Pl. 53.) La batterie sera en bataille, mais la ligne des caissons à 15^{m} en arrière de celle des pièces;

Le capitaine, à 4^{m} en avant du centre du front;

Les chefs de sections, chacun au milieu de l'intervalle de sa section, à hauteur des chevaux de devant du premier rang de voitures, comme dans l'ordre en bataille;

Les canonniers à pied et à cheval, formés en pelotons, à 6^{m} en arrière de la volée des pièces;

Les trompettes, à 4^{m} sur la droite, et à hauteur des chevaux de devant.

Lorsque la personne qui passe la revue traverse les lignes intérieures, le capi-

taine et les chefs de sections font face aux canonniers, en se portant entre les pièces, la tête de leurs chevaux à hauteur de la volée, le capitaine à gauche du chef de la section du centre.

107. Dispositions pour défiler.

Dans les batteries à pied, les canonniers, formés en pelotons, marchent à 2^{m} de la volée, les caissons à 3^{m} en arrière des pelotons.

Dans les batteries à cheval, les pelotons de canonniers marchent à 1^{m} de la volée, et les caissons à 1^{m} des pelotons.

Les officiers, sous-officiers et canonniers servants défilent au port d'armes.

(Pl. 54.) Si on défile par batterie, les officiers conservent leur place de l'ordre en bataille.

(Pl. 55.) Si on défile en colonne,

Le capitaine se porte à 4^{m} en avant du chef de la section tête de colonne;

Les chefs de sections restent à leur place de colonne ;

Le chef de la ligne des caissons, sur le flanc du côté opposé au guide, à 4^m en dehors, et à hauteur du milieu de la colonne.

(Pl. 56.) Dans la colonne par demi-batterie, la distance entre les deux demi-batteries est de 12^m.

Le capitaine se place à 1^m en avant du chef de la première demi-batterie ;

Le chef de chaque demi-batterie se place à 1^m en avant du centre du front de sa demi-batterie ;

Le chef de la section du centre marche avec la demi-batterie de droite, sur le flanc opposé au guide, à 4^m en dehors et à hauteur des chevaux de devant ;

Le chef de la ligne des caissons, avec la demi-batterie de gauche, dans la même position que le chef de la section du centre ;

Le trompette marche à 4^{m} en avant du capitaine.

Le guide est indiqué du côté de la personne devant laquelle la batterie défile.

Paris, le 12 mars 1836.

Le Ministre Secrétaire d'État
au département de la guerre,

M.[is] MAISON.

APPROUVÉ :

LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de la guerre,

M.[is] MAISON.



TABLE

DES MATIÈRES.

ARTICLE I.er

DÉPARQUER, MARCHER EN COLONNE, FORMER LE PARC.

ARTICLE II.

PASSER DE L'ORDRE EN COLONNE A L'ORDRE EN BATAILLE, ET RÉCIPROQUEMENT.

ARTICLE III.

MARCHE EN BATAILLE.

ARTICLE IV.

FORMATIONS EN BATTERIE.

PASSER DE L'ORDRE EN BATAILLE A L'ORDRE EN BATTERIE, ET RÉCIPROQUEMENT.

ARTICLE V.

EXÉCUTION DES FEUX.

FIN.

demens correspondans.





